



# MANIERE SURE ET FACILE DE SE GUÉRIR SOI-MEME DES MALADIES VÉNÉRIENNES PAR FRICTION, EN VACANT A SES AFFAIRES QUELCONQUES.

Par M. DE LASSALE, Chirurgien-Médecin.

---

*Remedium Verum.* GAL.

---



A AVIGNON,
Chez P. J. ROBERTY, Imprimeur-Libraire.

M. DCC. LXXIV.

# AVERTISSEMENT.

L'Intérêt public m'a déterminé à accorder deux heures par jour au traitement des pauvres, atteints du *virus vénérien*. Je commence le matin depuis ſept heures, juſques à huit; le ſoir depuis cinq heures, juſques à ſix: ils ſont traités gratuitement en payant les frais de la Drogue.

Le Bureau général de diſtribution ſera à l'avenir chez le Sr. Deleuthre, Maître Apoticaire de cette ville: il diſtribuera des pots contenant quatre onces, huit, douze & ſeize, ſuivant les commiſſions & demandes qui nous ſeront faites; & pour prévenir la contravention de notre Pomade, notre ſeing & cachet ſeront apposés ſur chaque pot en particulier.

Ceux qui déſireront nous conſulter, nous écriront à l'adreſſe de M. DE LASSALE, Médecin-Chirurgien à Avignon, (poſte reſtante), ayant l'attention d'affranchir les lettres, ſans quoi elles reſ-

teront à la poſte ſans réponſe.

Les malades qui ſouhaiteront que l'administration de la Pomade que nous annonçons, ſoit faite par nous, n'auront qu'à ſe tranſporter à Avignon; après le ſuccès, ils ſatisferont nos ſoins, peines & remedes.

Nos Antagoniſtes feront ſans doute ſurpris d'une propoſition ſi avantageuſe; mais on ne craint pas de s'écarter des regles de l'art, lorſque l'intérêt public & le bien de l'Etat s'y trouve. La jalouſie qui a pour principe la prévention ou un vil intérêt, n'étant réſervée que pour les ignorans, ne nous portera aucune atteinte; les ſavans ne furent jamais jaloux: car, à la vérité, quel intérêt trouve-t-on à médire d'un quelqu'un? ſi c'eſt d'un homme à talens qu'on médit, la jalouſie d'un Corps, au lieu de le détruire, ne ſert qu'à le faire connoître; ſi c'eſt au contraire d'un empirique, ſes faits le font tôt ou tard mépriſer & & tomber de lui-même. Une maiſon bâtie ſur des fondemens ſolides, réſiſte aux injures de l'air, au lieu que la moin-

dre tempête détruit celle qui manque d'un appui ſi néceſſaire : laiſſons donc couler l'eau, la fontaine tarit lorſque la ſource eſt épuiſée.

Si je parle ſuccintement des Maladies vénériennes, ce n'eſt qu'autant que cette matiere a été tellement battue par différens Auteurs, qu'il n'eſt guere poſſible de donner du nouveau à cet égard : d'ailleurs, notre but, en préſentant cet ouvrage au public, étoit plutôt pour l'informer de l'efficacité du remede de notre compoſition & de l'inſuffiſance des autres, que de l'inſtruire ſur un mal que tout le monde connoît.

Nous croirions manquer à notre devoir, ſi nous n'informions le public, que tous les remedes pris intérieurement en liqueur, ſous le nom de Syrop ſuiſſe ou végétal, &c, ſont compoſés avec le Sublimé corroſif, qu'on diſſout dans l'eau, ajoutant enſuite à la diſſolution, les uns du Syrop de Capillaire, de mures, d'œillet, les autres d'orgeat, des cinq racines d'Althéa, &c. & qu'à quelque Apoticaire que l'on s'adreſſe, une bouteille de Syrop qu'on

fait payer vingt-quatre livres, coûtera tout au plus vingt-quatre à trente sols.

Si quelqu'un doute de ce que j'avance, on n'a qu'à mêler ce prétendu syrop végétal avec de l'eau premiere de chaux, il en résultera un précipité jaune, preuve évidente de la présence du Sublimé dans ce remede.

Ceux qui croiront qu'un vil intérêt nous porte à informer le public du procédé de ces marchands de remedes, qui vendent à mille pour cent, changeront bientôt de façon de penser, en faisant attention au modique profit que nous faisons sur la vente de notre Pomade; ils verront aussi que si nous nous en sommes réservé la composition, ce n'est qu'autant que nous avons reconnu le service que nous rendions à l'humanité, en la lui laissant ignorer.

Nous avons cherché pour former cet ouvrage le style le plus simple qu'il nous a été possible, pour qu'il fût à la portée de tout le monde; c'est pourquoi nous prions le Lecteur de vouloir bien être indulgent à notre égard.

# PRÉFACE
## DE L'AUTEUR.

*Tout le monde ſait que de tous les tems le ſpécifique le plus reconnu pour guérir les maladies vénériennes, fut le Mercure & ſes différentes préparations : pluſieurs perſonnes de notre art l'ont adminiſtré ſous différentes formes ; les uns l'ont employé intérieurement en bols, liqueurs & opiates ; les autres extérieurement en emplâtres, fumigations & frictions. De toutes ces différentes applications, celle qui a mérité le plus d'eſtime, eſt cette derniere : nous voyons cependant tous les jours que quelque ſoin que nous prenions pour guérir nos malades, ils en ſont le plus ſouvent les victimes, & tel nous croyons avoir guéri radicalement, de qui nous avons à peine pallié le mal. Etonnés & ſurpris, nous ne ſavons à quoi en attribuer la cauſe. Tantôt nous nous blâmons nous-mêmes, tantôt nous penſons que les frictions n'ont pas été faites*

*avec art, tantôt nous l'attribuons aux malades, pour n'avoir pas observé exactement le régime par nous ordonné. Enfin nous ne savons quoi penser, les malades en sont toujours la dupe; ignorance que nous aurions facilement vaincue, si nous eussions fait attention à la qualité du Mercure qu'on emploie dans la composition de l'onguent mercuriel ordinaire, que les Artistes revivifient à peine du cinabre, pour lui donner la forme d'onguent. Dans mes premieres années de pratique, je pensois comme plusieurs personnes de notre art, qui estiment que le Mercure, une fois revivifié du cinabre, est parvenu à son plus haut dégrès de dépuration, lorsqu'une expérience consommée, m'ayant prouvé le contraire, je suis parvenu, en décomposant le Sublimé corrosif, qui, de l'aveu de tous les Chimistes, contient le Mercure le plus pur, à en extraire celui qu'il renferme pour composer une pomade mercurielle, de laquelle quatre onces suffisent pour le traitement ordinaire des maladies vénériennes, attendu qu'elles contiennent trois onces & un quart de Mercure, bien préparé & bien divisé sur six dragmes de graisse.*

*Depuis douze ans de pratique, j'ai traité un nombre infini de malades attaqués du vice vérolique ; ayant mis en uſage toutes les préparations mercurielles tant internes qu'externes ; l'expérience m'a fait appercevoir que toutes étoient incertaines, défectueuſes, & ſouvent palliatives. J'aurois cru manquer eſſentiellement à l'humanité, ſi je ne l'avois informée de l'efficacité de celle-ci. Quel que ſoit le préjugé qui ait accrédité la méthode du Mercure pris intérieurement ſous forme liquide, ſes partiſans ne tiendront pas contre le ſuccès multiplié de celle-ci, qui, quoique la plus ancienne, éprouveroit la viciſſitude des tems, ſi quelque homme de l'art ne ſe recrioit, guidé par l'intérêt public, pour la remettre dans ſa premiere vigueur.*

*Le bien qui doit réſulter de ce traitement populaire, eſt des plus conſidérables ; combien ne voit-on pas de perſonnes qui, honteuſes, ou dans l'impoſſibilité de s'adreſſer à des gens de l'art, n'ayant pas de quoi payer leurs honoraires, ſe laiſſent dépérir faute de ſecours. La perte que fait l'Etat de la main-d'œuvre de tous ces Citoyens, eſt im-*

*menſe : car pluſieurs de ce nombre finiſſent leurs triſtes jours dans la douleur & dans la miſere.*

*Un moyen peu coûteux, d'une efficacité reconnue, qui permet aux malades de ſortir & de vaquer à leurs affaires, eſt une découverte précieuſe à l'Etat ; & pour que le public ne manque pas de ce ſecours ſi néceſſaire, on devroit établir dans chaque ville du Royaume des Bureaux publics de diſtribution où les malades viendroient prendre la Pomade mercurielle : ſi l'on craint quelque inconvénient de leur imprudence, ( crainte aſſurement peu fondée ) qu'on ne leur en diſtribue que la quantité néceſſaire pour chaque friction ; on préviendra ainſi juſqu'au moindre accident.*

*L'irrégularité du Régime, jointe à la néceſſité d'affronter les injures de l'air, fait qu'on pourra peut-être douter de l'impoſſibilité de la guériſon : les obſervations que je rapporte dans cet ouvrage, prouvent le contraire ; je puis aſſurer avoir eu le plus grand ſuccès en diſtribuant la Pomade mercurielle à des Artiſans forcés de travailler à la journée, avantage d'autant*

*plus précieux, qu'il eſt démontré, qu'en employant toute autre méthode, ſur cent perſonnes, il n'y en auroit pas trente qui guériſſent radicalement. Un avantage non moins important, qui réſultera de l'établiſſement des Bureaux que je propoſe, & qui me porte à taire les moyens que j'emploie pour la compoſition de cette Pomade, c'eſt afin de prévenir toutes les friponneries auxquelles la clandeſtinité du traitement donneroit lieu, ſi ce moyen étoit une fois reconnu le meilleur : je ſuis perſuadé que ſans cette précaution on verroit un nombre infini de ſangſues publiques, qui ne ceſſeroient pas de rançonner les malades, & d'opprimer les malheureux en débitant l'onguent mercuriel ordinaire, ou une autre pomade quelconque qui ne ſerviroit qu'à décrier ce moyen ſi ſalutaire, en trompant le public.*

*Quel que puiſſe être le jugement que les gens de l'art porteront ſur la méthode que je propoſe ; toujours ceux qui la mettront en uſage, verront-ils que je ne parle qu'a-après avoir long-tems conſulté l'expérience.*

# DISSERTATION

*Sur les différentes préparations mercurielles employées tant intérieurement qu'extérieurement, leurs avantages & inconvéniens, preuves de l'efficacité de la Pomade mercurielle.*

Ce n'eſt pas ſans raiſon que les meilleurs Médecins ont eſtimé que le moyen le plus sûr pour guérir les maladies vénériennes, étoit le Mercure adminiſtré en friction. C'eſt à juſte titre, que le fameux Mr. Astruc prétend que le traitement du mal vénérien ne réuſſit jamais mieux, & que le virus qui eſt caché dans le ſang, n'en eſt jamais plus ſurement, ni plus efficacement chaſſé, que quand le Mercure entre dans le ſang ſans interruption, mais lentement, comme une roſée, par petites gouttes inſenſibles ſous ſa forme naturelle, c'eſt-à-dire, pur & ſans mêlange.

L'expérience que nous avons de nos

jours de la défectuosité du Mercure pris intérieurement en liqueur, nous force à recourir à cette méthode, comme la plus prompte, la plus sure & la moins dangereuse.

Je dis la plus prompte, en ce qu'en l'employant, on est assuré de guérir dans un mois, au lieu que le moindre traitement intérieur, si toute fois on veut en retirer quelque fruit, veut être continué au moins deux à trois mois.

Je dis la plus sure, en ce que sur quatre cents vérolés, il ne s'en trouvera pas un, qui ayant employé cette méthode ne soit radicalement guéri, ou du moins bien soulagé.

Je dis la moins dangereuse, en ce que le Mercure se trouvant dépouillé des principes hétérogenes & d'un principe destructeur reconnu dans ce minéral, il ne peut occasionner aucune suite facheuse, au lieu que le Mercure pris en liqueur, est toujours dangereux, attendu qu'il ne peut être administré sous cette forme que par l'union d'un acide, soit marin, vitriolique ou nitreux, qui le rendant corrosif,

le rend soluble dans l'eau. Quelque véhicule qu'on emploie pour administrer le Mercure de cette maniere; je pense qu'il conserve toujours un principe corrosif qui ne peut qu'être préjudiciable à la santé, & je prends à témoins ceux qui l'ont mis en usage, s'ils veulent avouer le vrai. Je suis persuadé qu'il n'en est aucun qui n'en ait été incommodé, soit par des envies de vômir, des douleurs de tête, des tiraillemens dans l'estomac, des crachemens de sang ou des diarrhées, &c. ce qui prouve évidemment que tous les sels mercuriels, quoiqu'on les noye dans une grande quantité de liquide, conservent toujours leur corrosion; aussi ce n'est pas sans raison que Mrs. ASTRUC & LIEUTAUD, &c. prétendent qu'un poison pris intérieurement, est toujours dangereux.

Le témoignage de M. VANSWIETEN sur le moyen de guérir la vérole par l'usage du Sublimé pris intérieurement sous forme liquide, étoit trop respectable pour que les gens de l'art ne l'eussent mis en usage. Ce moyen auroit même fait le bonheur public, s'il eût été aussi sûr que

ce fameux Médecin le prétend; mais il me pardonnera, si j'ose avancer, qu'au lieu de rendre un service au peuple, en l'informant de sa découverte, (si quelqu'homme de mérite ne se recrie ouvertement contre cette méthode, en ramenant l'usage des frictions) elle va devenir un fléau pour l'humanité.

Je dis un fléau, en ce que cette maniere de guérir, qui demande beaucoup de précaution, devenant aujourd'hui si générale, sera employée inconsidérement par ceux qui seront atteints de ce vice; & soit que par honte ou par avarice ils n'osent se confier à une personne de l'art instruite & éclairée, ils se traiteront eux-mêmes sans faire attention à leur tempérament, aux précautions qu'elle exige, au régime qu'on doit observer, & même quelquefois, sans s'informer de la dose qu'on en doit prendre: qu'on juge à quoi expose une telle méthode.

Cette découverte a également donné lieu à un nombre infini de Charlatans qui, débitant ce remede comme un prétendu secret, les uns sous le nom de Sy-

rop suisse antivénérien, les autres végétal, ont abusé & abusent tous les jours de la confiance d'un peuple crédule qui se laisse toujours éblouir par ces gens qui ne cherchent qu'à s'enrichir aux dépens des malheureux.

Il seroit possible de remédier à ces deux inconvéniens en suivant le projet de Mr. Gardenne, qui consiste à établir des Bureaux dans chaque Ville du Royaume, pour la distribution de la liqueur de Mr. Vanswieten, si ce remede étoit aussi assuré que nous le dit cet Auteur; je veux bien croire avec lui que ce moyen peut réussir sur certains sujets, étant administré avec beaucoup de prudence & de précaution; mais penser qu'il opere de même sur tous les tempéramens, seroit une erreur bien grossiere : d'ailleurs, quelque solubilité que le Mercure acquiere sous cette forme, la causticité qu'il tient de sa combinaison avec l'acide du Sel marin, est un obstacle pour qu'on puisse l'administrer à une dose assez forte pour guérir radicalement le virus vénérien.

Qu'on attribue à l'acide du Sel marin

la vertu de guérir la vérole, c'eſt être dans l'erreur la plus groſſiere : qu'on penſe que le Mercure uni avec cet acide, devienne plus miſſible à nos humeurs par la ſolubilité qui réſulte de cette union ; je le crois ; mais on me pardonnera, ſi j'oſe avancer qu'il eſt impoſſible qu'une auſſi petite quantité de Mercure guériſſe radicalement un virus ſi difficile à déraciner. Je me crois autoriſé à parler ainſi : l'obſervation que je rapporte ci-deſſous, en eſt une preuve convincante : vit-on jamais, avant l'uſage du Sublimé corroſif, le virus ſcrophuleux ſi familier & ſi général en France, qu'il l'eſt actuellement? combien de familles entieres ne voit-on pas aujourd'hui gémir ſous le poids accablant de cette maladie qui réſiſte le plus ſouvent à tous les remedes connus ; à quoi peut-on donc attribuer la cauſe de la propagation de ce virus, ſi ce n'eſt à un vice vérolique dans le pere ou la mere de ces infortunés, qui ayant été pallié par la liqueur de Vanswieten, vient attaquer ces malheureuſes victimes du déſordre de leurs peres, &

les réduire le plus ſouvent dans l'état le plus pitoyable. La preuve de ce que j'avance eſt appuyée ſur un grand nombre d'obſervations que j'ai de vers moi, & dont les plus authentiques ſont inſérées dans ce traité.

Ce qui acrédita d'abord l'uſage du Sublimé corroſif, étoit fondé ſur la ſaine raiſon; car, à la vérité, pouvoit-on ſe refuſer d'employer un remede ſi peu coûteux, & qui, calmant en un très-court eſpace de tems les ſympthômes de la vérole la plus invétérée, ſembloit délivrer du traitement par friction, qui pour lors étoit fort ennuyeux par le régime pénible & déſagréable, que les malades étoient obligés d'obſerver, très-diſpendieux d'ailleurs, & le plus ſouvent inſuffiſant.

Si ces trois avantages euſſent été réels, Mr. Vanſwieten auroit rendu un ſervice ſignalé à l'humanité; mais malheureuſement on n'en trouve aucun qui ſuive cette méthode.

Je dis qu'on n'en trouve au cun 1°. en ce que bien loin de délivrer des frictions,

il faut, preſque toujours, après l'avoir employé, y avoir recours: en ſecond lieu, bien loin d'être moins diſpendieux, il l'eſt au contraire davantage par le nombre infini de ſang-ſues publiques auxquelles ce traitement a donné lieu. En troiſieme lieu, en ce que les ſymptômes qui ſont ſi ſubitement calmés, reviennent le plus ſouvent peu de tems après qu'ils ont diſparu, quelquefois même, malgré l'uſage continué du Sublimé corroſif.

Un inconvénient qui arrive également dans cette méthode, qui ne laiſſe pas d'être très-ennuyeux, eſt, que ſi on compoſe une certaine quantité de cette liqueur, ſoit qu'on en faſſe la diſſolution dans l'eau ſimple diſtillée ou quelqu'autre véhicule que ce puiſſe être; elle ſe décompoſe peu de tems après. Le Précipité qui paroît au fond de la bouteille, en eſt une preuve évidente; les parties hétérogenes du liquide ayant ſans doute plus d'affinité avec l'acide marin, que le Mercure, donnent lieu à cette décompoſition; ce qui fait que cette liqueur produit le plus ſouvent un effet contraire à celui

qu'on auroit lieu d'attendre si le Mercure restoit suspendu.

Ce que je viens de dire de l'usage du Sublimé corrosif, s'entend également de toutes les autres préparations mercurielles employées intérieurement sous forme liquide : je crois même que si quelqu'une de ces méthodes guérit la vérole, le Sublimé, sans contredit, mérite la préférence ; l'acide du Sel marin ayant plus d'affinité avec le Mercure que l'acide nitreux & vitriolique, le rend beaucoup plus soluble, par conséquent plus propre à guérir le virus vénérien. J'estime même que le Mercure uni avec l'acide marin, est moins dangereux que s'il l'étoit avec tout autre. A l'égard d'un prétendu spécifique tiré du regne végétal, vanté si souverainement par certains empiriques, on me permettra de ne pas y croire jusqu'à ce que l'expérience m'ait démontré évidemment ce qu'ils osent dire si hardiment pour tromper un peuple qui ne sauroit qu'être la dupe d'un nombre infini de ces gens sans aveu & sans titre, qui s'ingerent d'exercer un art sans le connoître.

Quoique j'aie parlé ſi déſavantageuſement du Mercure employé ſous forme liquide, je ne prétends cependant pas le bannir de notre pratique, je penſe au contraire, qu'on ne ſauroit jamais trouver des moyens aſſez multipliés pour guérir cette cruelle maladie, qui réſiſte quelquefois à tous ceux qui nous ſont connus: je ſerois aſſez heureux, ſi mes réflexions pouvoient prévenir les malheurs de ceux qui par imprudence le mettent en uſage, & les porter en même tems à ſe mettre entre les mains d'un Médecin inſtruit & ſage, qui par la prudence dans l'adminiſtration de ce remede, garantiroit ces malheureux du danger évident qui ſans cette précaution les menaceroit.

Je ne prétends pas non plus me déclarer contre les autres préparations mercurielles employées ſous forme ſeche; je crois au contraire que toutes appliquées par une main prudente, peuvent guérir la vérole; car je penſe avec Mr. Aſtruc que tout l'art pour détruire le virus vénérien, conſiſte à introduire dans le ſang une ſuffiſante quantité de Mercure

cure pour l'en chaſſer; j'eſtime cependant qu'elles ſont ſouvent préjudiciables à la ſanté, attendu que l'expérience nous a confirmé que ces moyens affoibliſſent l'eſtomac & abattent les forces; ce qui eſt fâcheux. Au lieu que le Mercure introduit dans le ſang par frictions, pénétrant peu-à-peu les pores de la peau, les vaiſſeaux lymphatiques, & le tiſſu même des parties affectées, attaque, corrige & détruit par un chemin plus court les particules corroſives du virus, ſans faire aucune impreſſion fâcheuſe ſur l'eſtomac.

Toutes les fois que nous avons une certitude morale de l'efficacité d'un remede pour guérir une maladie quelconque, notre devoir nous oblige à le rendre public; auſſi c'eſt après une expérience conſommée que je me ſuis réſolu de préſenter cet ouvrage au public, pour l'informer de l'efficacité ſurprenante de la Pomade mercurielle que j'emploie pour traiter les maladies vénériennes.

J'oſe dire ſurprenante, en ce que l'ayant adminiſtrée depuis cinq ans à trois

cents malades au moins, j'ai eu la ſatisfaction de les voir tous guéris ; & je ſuis aſſuré phiſiquement que quelque autre méthode que j'euſſe employé pour remplir cet objet, & quoique j'euſſe obſervé toutes les précautions & les regles que la prudence nous preſcrit en pareil cas, il y en auroit eu un tiers qui eût été manqué ou pallié. Mrs. les Médecins & Chirurgiens avoueront avec moi qu'ils n'ont jamais eu des ſuccès ſi heureux.

Croira-t-on peut-être qu'en ce que cette Pomade eſt de ma compoſition, j'en parle ſi avantageuſement, non, je croirois manquer trop eſſentiellement à l'humanité. La prévention n'eſt jamais le partage des vrais Médecins & Chirurgiens : l'intérêt public doit toujours prévaloir ſur le particulier.

Mais, me dira-t-on, quel avantage peut avoir votre Pomade ſur l'onguent mercuriel ordinaire, fait avec le Mercure revivifié du Cinabre?

Je répondrai à cette queſtion, en diſant que perſonne n'ignore que les ouvriers qui s'occupent à tirer le Mercure

des mines, à peine continuent-ils leur travail deux à trois ans, qu'ils sont sujets à des tremblemens de membres, des gonflemens de gencives, des ébranlemens de dents qui tombent enfin ; leur visage devient pâle & respirent à peine; l'imbécilité, l'insensibilité, les vertiges & la paralysie sont encore des maux qui tôt ou tard viennent les assiéger.

Mais attribuera-t-on peut-être ces inconvéniens à certaines parties de plomb qui se trouvent dans le Mercure avant sa revivification ; il est certain que le Mercure uue fois revivifié du Cinabre, est assurement moins dangereux qu'avant sa revivification ; mais l'expérience nous prouve journellement qu'un grand nombre des garçons Chirurgiens étant obligés de frictionner les vérolés, quoique l'onguent mercuriel dont ils se servent, soit fait avec Mercure ainsi préparé, sont le plus souvent sujets à ces mêmes inconvéniens : attribuer en ce cas cet accident à une repercussion de transpiration, comme prétend Mr. de Gardanne, seroit être dans l'erreur la plus grossiere.

Il faut donc croire qu'il eſt un principe deſtructeur dans le Mercure, quoique la Chimie ne nous ait pas encore clairement démontré ſon exiſtence, qui donne lieu à cet événement. On juge que la cauſe exiſte par les effets.

La ſalivation & la diarrhée qu'occaſionne l'onguent mercuriel ordinaire pour peu qu'on en augmente la doſe dans l'adminiſtration, donne lieu à une deuxieme preuve.

Mais les ſentimens contraires à cette purification, penſeront-ils peut-être comme M. Gardanne, qui prétend que la ſalivation eſt moins l'effet d'un de lethere ſuppoſé, que d'un trop grand abord de l'humeur perſpiratoire vers les couloirs ſalivaires. Ce Partiſan zélé du ſublimé corroſif, changera bientôt de façon de penſer, s'il fait attention que ce ſel donné à la doſe d'un quart de grain par jour, quoique confondue dans une grande quantité de liquide, bien loin d'empêcher la ſalivation comme prétend cet Auteur dans le traitement mixte l'occaſionne très-abondamment, ſouvent adminiſtré en ſeul

ce fait de pratique eſt trop connu de tous les Praticiens, pour qu'il l'ignore. A quoi peut-il donc dans ce cas attribuer la ſalivation ? eſt-ce au Mercure ? la quantité eſt trop petite pour produire cet effet; ce ne ſera donc qu'à un principe corroſif, reconnu dans l'acide marin, qui détermine l'humeur perſpiratoire à ſe porter plus promptement vers les couloirs ſalivaires. Il eſt donc conſtant que le Mercure contient un principe deſtructeur qui produit le même effet.

La troiſieme preuve conſiſte en ce que j'emploie une plus grande quantité de Mercure, qui d'ailleurs ne ſe trouvant pas confondue avec autant de graiſſe, devroit occaſionner plutôt la ſalivation & la diarrhée, que l'onguent mercuriel ordinaire; cependant depuis le tems que je m'en ſuis ſervi dans ma pratique, je n'ai jamais vu qu'il occaſionnât aucun de ces deux inconvéniens.

Enfin la meilleure preuve & la plus convaincante pour prouver ce que j'avance, eſt celle-ci.

J'offre d'envoyer à mes frais & dépens

à l'Académie de Chirurgie de Paris vingt pots contenant quatre onces de Pomade chaque, pour en faire l'essai sur vingt personnes attaquées de ce mal, quinze à celle de Montpellier, & d'en donner dix à l'Hôpital général d'Avignon pour administrer à dix pauvres. D'après cette épreuve, je crois qu'il n'y aura personne qui n'ajoute foi à ce que j'avance.

Que les plus entêtés pour les autres méthodes pensent ce qu'ils voudront l'expérience l'emportera toujours sur des raisonnemens purement systématiques & le plus souvent sans fondement. La guérison de quarante cinq personnes par le même moyen, prouve mieux ce que je viens d'avancer, que la phrase la mieux dictée.

Ce ne seroit qu'autant que quatre onces de Pomade ne contiendroient pas une assez grande quantité de Mercure, qu'on pourroit la suspecter. En la décomposant on s'éclaircira de ce doute: d'ailleurs, quoique j'ai dit que dans le traitement ordinaire de la vérole, quatre onces de cette Pomade suffisoient pour la guérison, il est des cas où on ne peut la limiter.

Les diſpoſitions des ſymptomes, l'ancienneté du vice & le tempéramment du ſujet doivent pour lors guider la perſonne de l'art qui préſide à ſon adminiſtration.

## Art. II.

*Supériorité du traitement par la pomade mercurielle ſur touts les autres, leurs avantages, & inconvéniens*

Les inconvéniens dont j'ai accuſé le traitement du virus vénérien, par voie ſeche ou humide, ne ſont point à craindre en employant cette méthode; attendu que le Mercure ſe trouvant introduit dans le ſang peu à peu, & par un chemin plus court par les pores de la peau, & les vaiſſeaux limphatiques, attaque, corirge & détruit les particules du virus ſans occaſioner aucune impreſſion facheuſe ſur l'eſtomac. Cependant ce moyen, quoique connu depuis long-tems, ne laiſſoit pas d'être le plus ſouvent ſuivi d'accidents facheux; lorſqu'il étoit appliqué par une main imprudente. Les acceſſoires le ré-

gime pénible, & désagréable que les malades étoient obligés d'observer, ne laissoit pas de rendre ce traitement disgracieux; aussi ce n'est pas sans raison que le fameux Mr. ASTRUC estime qu'un moyen peu couteux, qui delivreroit de la longeur du traitement par cette voie, & du régime pénible, & désagréable que les malades sont obligés d'observer; seroit d'un pris infini. Cette méthode, remplit les vues de Mr. ASTRUC, premierement en ce quelle délivre de la longeur du traitement ordinaire par friction, & de ses accessoires dont la nécessité est fondée sur un ancien préjugé. Secondement en ce qu'elle est plus sure & moins dangereuse n'occasionnant jamais de salivation, avantage essentiel qu'on ne trouve pas dans les autres traitemens. En troisieme lieu en ce qu'elle est moins dispendieuse, & qu'elle n'empêche point de vaquer à ses affaires quelconques.

Quatriemement enfin en ce qu'on est plus assuré de la quantité du Mercure, qui entre dans le sang; attendu que la pomade se trouvant dans un plus petit volume

volume, & le Mercure, mieux divisé, pénetre plus facilement les pores de la peau.

Cependant quoique le traitement, que j'indique dans cet ouvrage, ne porte aucun inconvénient avec soi, comme il n'est aucun remede, même le plus doux, dont l'effet ne puisse avoir quelque suite. suivant la différence des tempéraments, je conseille à ceux qui employeront ce moyen, de ne pas trop fatiguer l'estomac dans l'excès de boire & de manger, comme aussi d'éviter le commerce des femmes; ne point s'opposer aux injures de lair; se garantir sur-tout de l'humidité du serein, & de la fraîcheur des matinées; enfin de ne pas augmenter la dose de la Pomade mercurielle, & supposé qu'on ait le ventre resserré, il convient de le tenir libre par des lavemens émoliens, il est prudent d'ailleurs de ne pas faire des exercices forcés, & d'éviter les contentions d'esprit.

Tous ces ménagemens, comme on voit, sont nécessaires afin de maintenir la transpiration insensible, dont la supres-

ſion ne pourroit qu'être dangereuſe.

Au reſte quoique j'aye dit que dans ce traitement, on ne prouve pas de ſalivation, ce n'eſt que parce qu'il ne m'eſt jamais arrivé depuis le tems que je l'emploie de lui avoir vu produire cet effet. Je crois cependant que ſi on l'adminiſtroit à une doſe trop forte, cette pomade l'occaſioneroit; quoique je puiſſe aſſurer que pourvu qu'on n'en emploié dans chaque friction, que la doſe marquée dans ce traité, elle ne cauſera jamais, ou dumoins très-rarement, cet accident qu'on verroit arriver tous les jours dans le traitement ordinaire, ſi par la prudence dans l'adminiſtration, on ne le prevenoit.

## ART. III.

*Nouveaux avantages de la Pomade mercurielle; ſon efficacité dans d'autres maladies.*

L'expérience a ſuffiſamment prouvé que le Mercure guérit non ſeulement les maladies vénériennes, mais encore toutes

es maladies de la limphe, lorſqu'elle péche par épaiſſiſſement viſcoſité ou acrimonie, comme, par exemple, dans la galle, les dartres, la lêpre, obſtructions au foi, à la rate, & au méſentere. De toutes les différentes préparations mercurielles, celle-ci mérite la préférence, pour être adminiſtrée dans ces maladies: la ſolubilité du Mercure, ſa pureté & ſa facilité à être introduit dans le ſang par les pores de la peau, le rendent plus propre à combattre le virus; auſſi le nombre infini d'obſervations que j'ai ſur ſon efficacité à cet égard, & dont certaines ſont inſérées dans cet ouvrage, m'ont-elles fait regarder ce moyen le meilleur.

*Fin de la diſſertation.*



# MANIERE

## SURE ET FACILE

*De se guérir soi-même des Maladies vénériennes, par friction, en vaquant à ses affaires quelconques.*

### CHAPITRE PREMIER.

#### *De la Gonorrhée virulente.*

On divise la Gonorrhée virulente en simple & compliquée. La Gonorrhée simple est un écoulement jaune ou verdâtre qui suinte des glandes sébacées qui sont entre le prépuce & le gland. La Gonorrhée est compliquée, lorsque l'écoulement a pour cause un ou plusieurs ulceres dans le canal de l'urethre, soit qu'il attaque les glandes prostates, les lacunes, la fosse naviculaire, ou quelque autre partie de ce canal.

## ART. I.

### *Traitement de la Gonorrhée ſimple.*

On guérit ordinairement cette eſpece de maladie, en faiſant faire au malade ſept à huit frictions avec la pommade mercurielle, en trempant deux ou trois fois par jour la partie malade dans une diſſolution du ſublimé corroſif à la doſe d'un quart de grain ſur une pinte d'eau de fontaine : on aura l'attention de mettre le malade à l'uſage de quelque boiſſon adouciſſante, & de lui faire obſerver un régime doux & humectant.

## ART. II.

### *Traitement de la Gonorrhée compliquée.*

Cette maladie dont les ſymptômes caractériſtiques ſont une douleur & une chaleur conſidérale dans le canal de l'urethre en urinant, ſuivi d'un écoulement blanc dans le commencement, qui devient enſuite jaune & verdâtre, exige le même traitement à-peu-près que celui d'une vérole récente, attendu qu'il eſt aujourd'hui démontré que toutes les chaudepiſſes compliquées, ſont la vérole commençante, & pour parvenir à la guériſon ; ſuppoſé que la chaleur & la douleur ſoit trop conſidérable, on fera une ou deux petites ſaignées au malade, à moins que ſon tempérament ne les contre-indique ; enſuite on mettra

le malade à l'uſage d'une tiſanne adouciſſante quelconque faite par exemple avec le nimphea, la racine de guimauve, &c.; le lendemain de la purgation on fera prendre un bain domeſtique au malade, le même jour on lui adminiſtrera un demi-gros de pommade mercurielle en friction qu'on fera ſur les cuiſſes; & le lendemain de cette friction on fera prendre de nouveau un autre bain domeſtique au malade, & le même jour une autre friction à la doſe d'un gros de pommade mercurielle; on continuera ainſi les bains & frictions pendant quinze jours, au bout duquel tems le malade eſt ordinairement guéri. Si cependant l'écoulement étoit encore un peu jaune ou verdâtre, on lui adminiſtreroit, deux ou trois frictions à la doſe d'un gros & demi : on finit le traitement par une purgation ordinaire.

Le régime doit être adouciſſant, on évitera le vin pur, le ſalé, les épiceries, l'uſage des liqueurs ſpiritueuſes, généralement tout ce qui peut irriter & enflammer. Quand la chaudepiſſe ſeroit cordée ou tombée dans les bourſes, on s'en tiendra au même traitement, & l'on ſera ſurpris de voir un remede adminiſtré, à la fin de l'écoulement gonorrhoïque, produire une effet ſi ſurprenant dans le commencement de la maladie. Qu'on l'applique ſans crainte, le ſuccès prouvera ce que j'avance. L'augmentation de la prétendue inflammation qu'on croyoit d'accélerer l'uſage des mercuriaux dans le commencement d'une gonorrhée étoit fondée ſur un ancien préjugé.

On guérit les phymoſis & les paraphymoſis qui arrivent, à la ſuite d'un écoulement gonorrhoïque, en trempant la partie plusieurs fois le jour dans une forte décoction de racine de guimauve, ſans négliger les remedes antivénériens adminiſtrés en friction. Le lait de Saturne eſt également très-bon pour calmer ces ſortes d'accidents.

## ART. III.

### *Traitement des Chancres.*

Tous les gens de l'art ſçavent que les chancres ſont des petits ulceres dont les bords ſont durs & calleux ; ils ſuinte de ces petites playes un pus épais, viſqueux & tenace, dont la qualité corroſive ronge quelquefois toute la couronne du gland, ces ulceres ſont ſitués ordinairement entre le gland & le prépuce à côté du frain & quelquefois ſur le gland même, comme auſſi dans le canal de l'urethre.

Les remedes extérieurs ſont de tremper la partie pluſieurs fois le jour dans une décoction tiede de racine de guimauve ou du lait de vache, en appliquant deſſus une fois par jour ſeulement un plumaceau ſur lequel on aura étendu un peu de pommade mercurielle.

## ART. IV.

### *Traitement du Bubon vénérien.*

Le bubon vénérien, autrement dit poulain, eſt

une tumeur produite par l'engorgement d'une ou de plusieurs glandes des aînes, plus ou moins grosses d'une figure ordinairement oblongue ou cilindrique.

Le traitement extérieur consiste à faire des frictions dans le commencement sur la partie affectée avec un demi-gros de pommade mercurielle, & supposé que malgré l'application de cette pommade la tumeur veuille se terminer par suppuration, on la favorise par l'application des cataplasmes maturatifs ; on pense ensuite l'ulcere avec un digestif composé simplement avec le beaume d'arceus & l'huile d'hipéricum. Le traitement en regle de cet accident est celui d'une vérole commençante.

## Art. V.

### *Traitements des porraux, des crettes, des fics, des mures & des condilomes.*

Ces especes d'excroissances qui ne différent entre elles que par la forme, exigent à-peu-près le même traitement ; le moyen de les guérir le plus prompt, lors qu'on voit qu'elles résistent aux mercuriaux administrés en friction, est d'en faire l'amputation jusqu'à la racine qu'on peut toucher ensuite avec la pierre infernale ou un autre escarotique quelconque.

On pense ensuite l'endroit cautérisé avec le basilicum simplement.

## ART. VI.

### *Traitement de l'oxoſtoſe.*

Le gonflement d'un os ou de quelqu'unes de ſes parties, donne lieu à cette tumeur ; lorſqu'elle n'eſt que commençante, elle ſe termine ordinairement par réſolution ; mais lorſqu'elle eſt fort douloureuſe & invétérée, on peut tenter la ſaignée & l'application des cataplaſmes adouciſſants pour calmer la douleur ; on peut faire enſuite quelque friction locale avec la pommade mercurielle indépendamment des frictions ordinaires.

## ART. VII.

### *Traitement de la vérole en général.*

On commence le traitement par la ſaignée & la purgation ; & ayant égard au tempérament, aux forces du malade, à l'ancienneté du mal & aux différents ſymptômes qui le caractériſent, on lui faira prendre un bain domeſtique par jour, les premiers quinze jours du traitement & même plus long-tems ſi le cas l'exige. Le même jour qu'il commencera les bains, on lui adminiſtrera la premiere friction à la doſe d'un demi-gros de pommade mercurielle. Quinze à ſeize frictions ſuffiſent ordinairement pour l'entier traitement, ſuivant l'apparition ou diſparition des ſymptômes.

Les deux premieres frictions ſeront faites à la

dofe d'un demi-gros, les deux fecondes à la dofe d'un gros, les deux troifiemes à la dofe d'un gros & demi, les deux quatriemes à la dofe de deux gros, les fuivantes à la même dofe que les deux dernieres. On fera les frictions fur les cuiffes & feffes uniquement. Il eft inutile qu'on fuive pour frictionner l'ancienne méthode ; par quelque partie qu'on introduife le mercure dans le fang, c'eft indifférent : tout l'art confifte à y en introduire affez pour en chaffer le virus. On s'en tient pendant tout le traitement, au bouilli & au roti, pour toute nourriture ou à la diette blanche, fi mieux ils aiment. Les malades boiront beaucoup & mangeront peu, fur-tout de la viande : pendant tout le traitement on peut vaquer à fes affaires quelconques, pourvu toutes fois qu'elles ne demandent pas un exercice forcé ; on obfervera auffi de ne pas s'expofer à un air froid & humide ; enfin on ne fera pendant le traitement aucun excès dans le boire ni le manger, & on évitera fur-tout la connoiffance des femmes pendant ce tems.

## ART. VIII.

### *Traitement de la vérole fans bains.*

Comme tout le monde n'eft pas dans le cas d'avoir la commodité de prendre les bains domeftiques, foit que leurs affaires ne leur permettent pas cette incommodité, foit qu'ils veuillent cacher un traitement que tous les appareils des bains font le plus fouvent découvrir ; j'ai

cru qu'il étoit de mon devoir d'inſérer dans ce petit ouvrage un moyen plus commode & auſſi aſſuré.

Les malades ſeront ſaignés & purgés le ſurlendemain de la purgation, on leur adminiſtrera la premiere friction.

On aura ſoin de laiſſer un jour d'intervale d'une friction à l'autre pendant tout le traitement, de faire prendre aux malades chaque ſoir en ſe couchant ſix goutes d'alkaly volatil dans un verre de tiſanne quelconque. Les frictions ſeront faites à la même doſe que dans le traitement en général ; on aura ſoin d'obſerver le même régime & de prendre les mêmes précautions pendant tout le traitement ; on leur fera boire beaucoup de tiſanne faite avec la guimauve, le nimphea. On fera diſſoudre ſur chaque pinte de tiſanne quinze grains de ſel de nitre purifié.

S'il arrive pendant le traitement que le malade ait le ventre reſſerré, on lui fera prendre quelques lavements émoliens, & même une douce purgation, ſi les lavements ne pouvoient opérer. Quatorze ou quinze frictions ſuffiſent pour l'entier traitement.

## ART. IX.

### *Traitement d'une vérole invétérée.*

Si les acceſſoires ſont de quelque utilité dans le traitement de la vérole, c'eſt dans ce cas qu'on doit les employer, ſoit pour diſpoſer le tempérament du ſujet à ſupporter le mercure,

ſoit pour diſpoſer la peau à l'introduction plus facile de ce minéral, ſoit enfin pour rendre le virus vérolique plus ſuſceptible d'être chaſſé par les mercuriaux. L'on commence ordinairement le traitement par la ſaignée & la purgation, à moins que le tempérament du ſujet ne la contre-indique ; enſuite ayant égard aux forces du malade, à l'ancienneté du virus & aux différents ſymptômes, on les mets à l'uſage de quelque tiſanne adouciſſante, des bains domeſtiques, des lavements émolients pendant quinze à ſeize jours ſuivant l'exigence du cas, au bout duquel tems on ſaigne & purge le malade de nouveau pour lui adminiſtrer la premiere friction ; le lendemain de la purgation on laiſſera un jour d'intervalle d'une friction à l'autre, on frictionnera les cuiſſes & les feſſes ſeulement. On ne ſauroit dans ce traitement marquer les frictions & la quantité de pommade, quoique quatre onces ſuffiſent ordinairement ; il m'eſt arrivé d'en avoir employé cinq ; l'apparition ou diſparition des ſymptômes doivent pour lors guider le Chirurgien ou Médecin qui préſide au traitement. On peut dans ce traitement, comme dans les autres, vaquer à ſes affaires quelconques, en prenant cependant les mêmes précautions, & en obſervant le même régime que dans le traitement d'une vérole récente.

## ART. X.

### *Traitement de la vérole compliquée avec le virus ſcorbutique.*

On commence le traitement par les remedes généraux, ſi toute fois l'état du malade ne préſente une contre-indication ; on met enſuite le malade à l'uſage des apozemes, anti-ſcorbutiques faits avec le creſſon de fontaine, le becabunga, la racine de lapatum acutum, d'eringium, de raiſforts ſauvages, à la doſe d'un grand verre le matin à jeun, autant ſur les cinq heures du ſoir. On continue ainſi l'uſage des apozemes adminiſtrés conjointement avec les bains domeſtiques pendant quinze à ſeize jours, quelquefois davantage, ſuivant l'exigence du cas ; on purge enſuite le malade avec une médecine ordinaire. Le lendemain de la purgation, on le remet à l'uſage des appozemes anti-ſcorbutiques, & on lui adminiſtre le même jour la premiere friction à la doſe d'un demi-gros ; on continue ainſi l'uſage des frictions & des apozemes pendant un mois conſécutifs, ſuivant l'apparition & diſparition des ſymptômes.

On laiſſera un jour d'intervalle d'une friction à l'autre ; on augmentera par gradation la doſe de la pommade mercurielle, juſqu'à la huitieme friction qu'on fait à la doſe de deux dragmes. Seize frictions ſuffiſent ordinairement pour l'entier traitement ; on obſervera le même régime & les mêmes précautions que dans les autres traitements.

## CHAP. II.

### *Adminiſtration de la pommade mercurielle dans les différentes maladies de la limphe.*

Nous avons déjà dit que la pommade mercurielle étoit indiquée dans les maladies de la limphe, lorſqu'elle péche par épaiſſiſſement viſcoſité ou accrimonie, &c.; comme par exemple dans le virus ſcrophuleux, les dartres, la gale, la lêpre, les obſtructions au foi, à la rate, au méſantere, &c., & la taigne blanche. Nous croyons qu'il eſt de l'intérêt public que nous marquions dans ce petit ouvrage les moyens d'adminiſtrer la pommade mercurielle dans chacune de ces maladies en particulier.

### ART. I.

#### *Du virus ſcrophuleux.*

Le ſentiment général ſur la nature de ce virus, eſt qu'on l'eſtime un acide, qui portant ſur la limphe principalement, la rend épaiſſe, viſqueuſe & acrimonieuſe, par conſéquent propre à s'arrêter dans tous les endroits glanduleux deſtinés à la ſécrétion de cette humeur.

Quoiqu'on ignore exactement la cauſe de ce virus, l'expérience nous confirme tous les jours qu'un virus vérolique n'ayant pas été radicalement guéri dans le pere ou la mere de ces malheureux, donne lieu à ſa propagation. Le nombre infini d'obſervations que j'ai

devers moi à ce ſujet, m'ont convaincu de la vérité de ce que j'avance, & je crois qu'il n'eſt aucun praticien que ne l'ait obſervé, ainſi que moi.

## ART. II.

### *Traitement du virus ſcrophuleux.*

On commencera le traitement par les remedes généraux ; on ne ſaignera cependant dans cette maladie, qu'autant que le tempérament du malade l'indiquera, attendu que la ſaignée dans ce cas eſt le plus ſouvent très-pernicieuſe ; l'expérience nous prouve journellement les dangers qui la ſuivent ; on ſe contentera ſeulement de purger le malade avec une médecine ordinaire ; le lendemain de la purgation on mettra le malade à l'uſage d'une tiſanne délayante, faite par exemple avec le chiendent ou la guimauve, qu'on éguiſera avec quelques grains de nitre purifié ; on preſcrira aux malades pendant l'uſage de cette tiſanne les bains tiedes, & on lui donnera ſoir & matin un lavement anodin ; ayant continué ainſi l'uſage de la tiſanne à la doſe d'une pinte par jour, les lavements & les bains pendant huit jours conſécutifs, on repurgera le malade, & on lui adminiſtrera les frictions de la même maniere, à la même doſe & en même quantité que dans le traitement de la vérole. Le malade s'en tiendra au bouli & roti pour toute nourriture, il fera ſa boiſſon ordinaire d'une tiſanne faite avec de l'orge mondé ; l'exercice doit être modéré, évitant ſur-tout de s'expoſer aux injures de l'air.

On peut appliquer ſur les tumeurs ſcrophuleuſes l'emplâtre de *vigo cum mercurio*, quand même elles ſeroient en ſuppuration ; on ſubſtituera à l'application de l'emplâtre quelques frictions locales, indépendamment des frictions ordinaires, faites avec la pommade mercurielle.

## CHAP. III.

### *Des Dartres en général.*

Les dartres ſont une maladie de la peau qui reconnoît pour cauſe l'acreté, l'épaiſſiſſement & la viſcoſité de la limphe qui s'arrête dans les vaiſſeaux capillaires ou dans les glandes qui regnent ſur la peau & qui ſe préſentent ſur différentes faces, ſelon les différentes parties où elles ſéjournent. Les virus vérolique, ſcorbutique cancereux &c., peuvent occaſionner cette acreté particuliere de la limphe : le traitement en ce cas conſiſte d'attaquer ce vice par les différents remedes qui ſont propres à guérir chacune de ces maladies en particulier. Les dartres qui reconnoiſſent pour cauſe un vice particulier de la limphe, cédéront au traitement ci-deſſous.

## ART. I.

### *Traitement des Dartres.*

Le traitement des dartres en général demande des préparatifs longs & ſuivis pour pouvoir en obtenir la guériſon ; il faut avant tout faire ſaigner le malade au bras, s'il n'eſt pas trop

épuisé & si son âge le permet ; le lendemain de la saignée on le purgera & on lui fera prendre pendant quinze jours consécutifs la tisanne faite avec le chiendent qu'on éguisera avec quinze grains de sel de nitre purifié, dissous sur une pinte de cette tisanne ; on emploiera en même tems les bains domestiques & les lavements : après l'usage continué des moyens ci-dessus on saignera & purgera de nouveau le malade ; le lendemain de la purgation on lui administrera la premiere friction de la même maniere que dans les traitements de la vérole, ayant soin d'observer le même régime & les mêmes précautions.

## Art. II.

### *Traitement de la Gale.*

Comme la gale cede ordinairement au traitement le plus simple, tout l'art consiste, à faire saigner & purger le malade, à lui faire prendre trois ou quatre bains domestique pour faciliter l'éruption galeuse qui guérit ordinairement en faisant faire deux à trois frictions au malade, à la dose d'un demi-gros chaque : on aura le soin de frictionner les articulations uniquement.

## Art. III.

### *De la taigne blanche.*

Cette espece de dartre rongeante qui attaque ordinairement le cuir cheveleux, est accompagnée de croutes épaisses & d'écailles de couleur cen-

drée ou jaunâtre ; la ſanie puante qui ſuinte de cette eſpece d'ulcere qui ronge & fait tomber les cheveux, & dont la corroſion pénetre juſques au crâne qu'elle carie le plus ſouvent, fait aſſez aiſément connoître cette eſpece de maladie qui a pour cauſe un ſang acre & corroſif.

## Art. IV.

### *Traitement de la taigne blanche.*

Ayant fait ſaigner & purger le malade, on ſuivra le même traitement qu'on ſuit dans les ſcrophules, obſervant le même régime & les mêmes précautions.

## Chap. IV.

### *Des obſtructions en général.*

On entend par obſtruction un engorgement & embarras d'humeurs qui ſe fait dans la cavité des vaiſſaux, & qui forme un obſtacle à la circulation des liquides : ainſi toutes les fois que le ſang ou les humeurs s'engorgeront dans quelques vaiſſeaux, de façon qu'ils y ſeront altérés & qu'il ſurviendra un gonflement dans la partie, on dira qu'elle eſt obſtruée.

On diſtingue l'obſtruction en ſanguine & limphatique ; la premiere a pour cauſe un engorgement ſanguin, la ſeconde un embarras limphatique.

On reconnoît l'obſtruction à un gonflement & une tenſion de la partie qui eſt ſuivie de

plénitude & de péſanteur ; des douleurs aigues, lancinantes ; un reſſerrement & un amaigriſſement des parties éloignées, aux laſſitudes ſpontanées & à la diminution de force qu'éprouve le malade. Le viſage eſt pâle & bouffi, ſurtout en ſe levant, quelquefois les pieds ſont enflés le ſoir ; l'appétit ſe perd ; il s'engendre des crudités dans les premieres voies ; & les digeſtions ſont très-imparfaites ; le pouls eſt lent & foible ; les urines ſont décolorées, on rend ſouvant des glaires mêlées avec les ſelles ; on a de la difficulté à reſpirer & on eſt ſujet aux palpitations de cœur.

Tels ſont en général les ſymptômes des obſtructions ; la cauſe prochaine vient de l'épaiſſiſſement de l'humeur engorgée ; les cauſes éloignées ſont tout ce qui peut donner lieu à cet épaiſſiſſement.

On diſtingue encore l'obſtruction par ſes différents dégrès, lorſqu'il ne paroît qu'un léger gonflement & un amas d'humeurs dans la partie. On l'appelle congeſtion, quand les vaiſſeaux ſont remplis d'une humeur qui y ſéjourne : on donne à cette maladie le nom d'obſtruction, lorſque les liquides ſont ſi épaiſſis, que la partie eſt dure au toucher, on la nomme tumeur skirreuſe.

L'obſtruction attaque principalement les viſceres & les glandes, le foy, les pomons, la rate, le méſentere, les reims, &c.

ART. I.

## ART. I.

### *Traitement des obstructions en général.*

L'obstruction sanguine se guérit ordinairement par les saignées, les déleyans, les bains domestiques, les lavemens émolliens, l'application des cataplasmes émoliens sur la partie affectée. On emploie pour cette cure tout ce qui calme & appaise l'inflammation.

L'obstruction qui a pour cause l'épaississement & la viscosité de la limphe, demande un traitement beaucoup plus long & mieux suivi. Les remedes indiqués dans cette maladie, sont les déleyans, les bains domestiques & les lavemens continués pendant une quinzaine de jours, au bout duquel tems on purge le malade, & le met à l'usage des apozemes apéritifs, faits avec la chicorée sauvage, la racine de lapatum acutum, dérigium &c., à la dose d'un grand verre à jeûn & autant sur les cinq heures du soir; on aura l'attention de faire dissoudre dans chaque verre d'apozeme dix grains de cristal minéral. Après avoir continué l'usage des apozemes ci-dessus pendant quinze jours consécutifs. On repurgera le malade, & le lendemain de la purgation: on lui administrera la premiere friction à la dose d'un demi-gros, qu'on augmentera par gradation jusques à deux gros; en observant la même méthode dans l'administration, le même régime & les mêmes précautions que dans le traitement de la vérole en général, la cure sera terminée par une purgation.

Suppoſé qu'il paroiſſe encore quelque dureté ſur la partie affectée, on laiſſera repoſer le malade pendant un mois & l'on recommencera le même traitement.

Par ce moyen j'ai guéri beaucoup des malades qui avoient ſubi tous les traitements ordinaires.



# RECUEIL D'OBSERVATIONS.

## PREMIERE OBSERVATION.

AYANT été appellé pour voir le fils du Sr. C., Avocat, attaqué du virus ſcrophuleux, qui ayant engorgé une partie des glandes conglobées du col, des eſſailles & des aines, ſe terminerent enfin par la ſuppuration qui fut ſi abondante, que dans un mois & demi le malade tomba dans l'ecthiſie. Ayant interrogé le pere de ce jeune homme ſur le principe & l'origine de ce mal, il me répondit qu'il ne ſavoit à quoi en attribuer la cauſe, que jamais dans ſa famille ni celle de Madame ſon épouſe on n'avoit eu aucun accident de cette eſpece, & qu'il ne pouvoit pas concevoir comment tous ſes enfants mouroient dès qu'ils avoient atteint l'âge de huit à dix ans, que déja il en avoit perdu ſept de la même maladie. Surpris d'un événement ſi facheux, je lui demandai ſi avant ou après ſon mariage il n'avoit jamais été attaqué du virus vérolique ; il me répondit que trois ans avant ſon hymen il avoit eu une gonorrhée virulente, qui ayant été traitée par le Sr. B., Chirurgien, au moyen d'une liqueur mercurielle dans trois

ſemaines il ſe crut radicalement guéri ; d'après cet aveu. Je crus qu'il pouvoit avoir reſté dans le ſang une partie du virus vénérien, qui ne s'étant pas développé chez le Sr. C., avoit par ſon ſéjour dans le ſang acquis un plus haut dégré de corroſion, & venoit aſſiéger ce malheureux : croyant de remplir l'indication qui ſe préſentoit ; je lui adminiſtrai la Pomade mercurielle en friction, dans un mois le malade fut guéri. Le pere & la mere ſurpris d'une guériſon ſi prompte ſe réſolurent à paſſer par les remedes ; ils ont eu depuis deux enfants qui jouiſſent d'une ſanté parfaite.

## I I.

Le fils du nommé P., Laboureur, eut un dépôt critique ſitué ſur la malléole interne de la jambe gauche, qui par l'application des cataplaſmes, ſe termina par la ſuppuration. La ſanie qui découloit de cette plaie, fut ſi corroſive qu'elle caria dans moins d'un mois la tête du tibia. Le pere du malade voyant les progrès de ce mal, eut recours au Sr. S., Chirurgien, qui par ſes ſoins mit en un très-court eſpace de tems le malade en état de vaquer à ſes affaires ; mais ce Chirurgien ayant négligé d'attaquer la cauſe du mal, fut ſurpris de voir le malade peu de tems après attaqué d'un abcès de la même nature, ſitué ſur la malléole interne de l'autre jambe ; ayant employé les moyens néceſſaires, la tumeur ſe termina par la ſuppuration : la matiere puralente qui coula de cettte

nouvelle plaie, fut si abondante, qu'elle réduisit en moins de trois semaines le malade dant l'état le plus pitoyable. Ce Chirurgien que je connoissois particulierement, me communiqua la triste situation du malade, & m'ayant demandé mon avis, je lui conseillai de s'informer avec le pere ou la mere de cet enfant, s'ils n'avoient jamais été attaqués du virus vénérien, s'étant adressé au pere de cet infortuné; il lui avoua qu'il avoit été traité conjointement avec sa femme de cette maladie, qu'un nourrisson avoit empoisonnée par alaitement, & qu'ils s'étoient adressés pour cet effet à un Charlatan du Pays qui les avoit guéris au moyen d'une liqueur qu'il distribue encore sous le nom de (sirop antivénérien sans Mercure) qui cependant n'est autre chose que le sublimé dissous dans quelque véhicule; d'après l'aveu de cet homme que le Chirurgien me communiqua, je lui conseillai d'employer la Pomade mercurielle en friction; celui-ci ayant été exact à suivre mon avis, eut la satisfaction de voir son malade radicalement guéri peu de tems après.

III.

Le fils du Sr. R. eut à la suite de la petite vérole un abcès à la jambe gauche situé sur la malléole interne; le Sr. P. fameux dans l'art de Chirurgie fut appellé pour en faire l'ouverture, & ayant fait panser la playe de cet enfant par son garçon; confia ensuite le traitement au pere du petit malade, celui-ci peu

habile dans l'art de traiter une maladie de cette eſpece, négligea ſans doute les ſages avis du Sr. P.; de ſorte que la matiere purulente ayant ſéjourné ſur la tête du tibia, caria cet os; la ſanie corroſive qui ſuinta de cet ulcere, fut ſi abondante, qu'en moins de deux mois le malade tomba dans la fievre lente; mais ſon pere voyant que ſes ſoins lui devenoient inutiles, fit appeller en l'abſence du Sr. P. le Sr. G., Docteur en Médecine, & le Sr. B., Médecin-Chirurgien. Ceux-ci ayant trouvé la jambe & le pied du malade extraordinairement tendus & enflés; l'ulcere d'une très-mauvaiſe nature, par ſes bords durs & calleux, eſtimerent que l'application des cataplaſmes émoliens étoit indiquée. M'étant trouvé appellé conjointement avec ces Meſſieurs, je voulus leur repréſenter que la trop grande tenſion de la jambe malade ne reconnoiſſoit pour cauſe qu'un trop grand abord d'humeurs que la ſuppuration déterminoit vers cette partie, & que l'application des émoliens ne ſerviroit qu'à augmenter un engorgement plus conſidérable qui ſeroit vraiſſemblablement ſuivi de gangrêne. Ces deux Meſſieurs qui ſe trouverent du même avis, l'emporterent ſur ma façon de penſer; de ſorte qu'on ne manqua pas de mettre à exécution les remedes par eux ordonnés; mais les parents de cet enfant s'étant apperçus peu de jours après que ma prévision avoit été véritable, me firent prier par un de leurs amis de me tranſporter chez eux pour traiter le petit malade, que je crus d'abord incurable; mais la jeuneſſe de cet enfant, jointe à ſon exactitude à remplir l'or-

donnance du Médecin, me donnerent quelque eſpoir ; je fus ſurpris d'abord, lorſque je vis que l'œdeme, ſuivi de gangrêne, avoit ſuccédé à la tenſion & à la douleur conſidérable de la partie affectée ſur laquelle je fis appliquer pluſieurs compreſſes doubles trempées dans nne forte décoction de kina où j'a·outai le camphre & le ſel ammoniac, à la doſe d'un gros de chaque ſur pinte ; la gangrêne commençante céda dans peu de jours à l'adminiſtration du kina, tant interne qu'externe ; mais la carie de l'os demanda un traitement beaucoup plus long & beaucoup plus ſuivi ; j'obtins ſon esfoliation en expoſant la partie malade à recevoir les fumigations d'œtiops minéral, & au moyen des frictions avec la Pomade mercurielle qui ont remis le malade en état de marcher ; ce que les gens de l'art n'euſſent ·amais cru, ſi la cure ne s'étoit faite ſous leurs yeux.

## IV.

Le fils du Sr. T. âgé de neuf ans, eut une glande des aines, qui s'étant engorgée, ſe termina par la ſuppuration. La matiere purulente fut d'une nature ſi corroſive, qu'en moins de trois ſemaines elle donna lieu à un ulcere chancreux qui a réſiſté pendant trois ans à tous les remedes connus. Le pere du petit malade m'ayant confié ſon état, je m'informai avec lui s'il n'avoit jamais été attaqué du virus vénérien, & m'ayant avoué qu'avant ſon mariage il avoit eu une gonorrhée virulente qu'un certain Charlatan

lui arrêta dans huit jours, au moyen d'une liqueur mercurielle.

Surpris cependant que le virus eut resté si long-tems caché dans le sang sans se développer, je me déterminai à passer le petit malade par les remedes, qui le délivrerent de sa facheuse maladie dans un mois. Ayant depuis la guérison de cet enfant paru à son pere un chancre à côté du frein, accompagné d'un nombre infini de porraux situés sur le gland ou le prépuce : ce dernier malade se détermina à passer par les remedes conjointement avec son épouse, & deux de ses enfants qui avoient la teigne blanche, les frictions mereurielles avec la Pomade de ma composition guérirent tous ces malades qui jouissent aujourd'hui d'une santé parfaite.

V.

La femme d'un nommé (R.), Tisserand ayant pris la vérole par allaitement, ne manqua pas de la communiquer peu de tems après à son mari ; il parut d'abord au sein gauche de cette femme un gros bouton dur & calleux qui se perça enfin, la sanie corrosive qui sortit de cette petite playe lui occasionna un ulcere chancreux qu'on eut beaucoup de la peine à détruire, ne connoissant pas trop la cause de ce mal. Mais des chancres de la même nature ayant paru quelque tems après aux parties naturelles de cette femme, déterminerent le Médecin à lui administrer, ainsi qu'à son mari, & au nourrisson la liqueur de vansWieten dont l'usage calma dans

quinze jours tous les ſymptômes, tant du mari & de la femme que du nourriſſon ; cependant le Médecin qui étoit prudent & ſage, croyant cette guériſon purement palliative leur en fit continuer l'uſage aux uns & aux autres pendant trois ſemaines après leur diſparition : au bout duquel tems il le diſcontinuerent, croyant leur guériſon aſſurée. Huit jours après l'uſage diſcontinué de ce remede, les ſymptômes reparurent dans le mari & la femme avec beaucoup plus de vigueur, & bien loin que le ſublimé qui avoit produit chez eux un effet ſurprenant les eût guéris, il ſembloit au contraire qu'il avoit irrité le mal ; ces deux malades eurent recours d'abord au même Médecin, qui croyant d'avoir manqué la cure pour n'avoir pas continué aſſez long-tems l'uſage de ce remede, leur en fit uſer pendant trois mois conſécutifs, & malgré qu'ils exécutaſſent dans les regles l'ordonnance du Médecin, il parut au mari au bout de ce tems une exoſtoſe ſituée à la partie moyenne du tibia, qui fut d'abord précédé des douleurs lancinantes & poignantes qui l'empêchoient de dormir & le jour & la nuit. Ce fut après l'apparition de ce ſymptôme que ces deux malades me vinrent conſulter, ayant jugé d'abord que le virus vérolique n'étoit pas détruit, je leur fit adminiſtrer les frictions qui dans un mois les guérirent radicalement. Depuis quatre ans qn'ils ſont guéris, ils jouiſſent d'une ſanté parfaite, de même que le nourriſſon qui fut guéri en alaitant cette femme pendant l'uſage des frictions.

## V I.

Un Meûnier nommé ( P. ) étant attaqué d'une gonorrhée virulente, je le mis à l'ufage du fublimé diffous dans l'eau diftilée, dans un mois qu'il continua ce remede, le malade fut radicalement guéri. Six mois après cette guérifon apparente, le malade fut attaqué d'une efpece de gale que rien ne pouvoit détruire ; il s'adreffa enfin à un Charlatan, qui l'ayant fait laver avec de l'eau dans laquelle il avoit fait bouillir de l'arfénic, le guérit radicalement ; mais comme on avoit négligé d'attaquer le vice intérieur, il parut huit jours après la difparition de cette gale un ulcere chancreux au nez du malade, qui n'auroit pas manqué de faire des ravages s'il eût négligé les fecours de l'art. M'étant donc venu confulter, j'augurai que la gale & l'ulcere au nez étoient des fymptômes véroliques, & lui ayant adminiftré les frictions, le malade fut guéri radicalement en trois femaines.

## V I I.

Le Sr. ( M. ), Procureur, eut un poulain skirreux qui étoit de la groffeur d'un œuf de poule, une crete fur le frein & un chancre fur la partie latérale droite du gland vers la racine, ayant mis en ufage le fublimé corrofif que je lui fis continuer envain pendant deux mois confécutifs ; voyant que les fymptômes exiftoient à l'exception du chancre qui avoit difparu, je me réfolus à le paffer par les remedes avec la

Pomade mercurielle ; en quinze jours les ſymptômes eurent totalement diſparu. Ce Monſieur eſt guéri depuis quatre ans & jouit d'une ſanté parfaite.

VIII.

La fille du nommé ( S. ), Serrurier, eut un chancre à une des grandes levres, ſuivi d'un écoulement gonorrhoïque qui ne manqua pas d'en augmenter la virulence ; envain le Médecin qu'elle conſulta la mit à l'uſage de la liqueur de Mr. Vanſwieten pendant un mois conſécutifs, les ſymptômes exiſterent toujours dans le même état : ayant été conſulté je lui adminiſtrai les frictions, qui en trois ſemaines la guérirent totalement.

IX.

Le nommé ( D. ), Laboureur, fut attaqué d'un chancre ſitué à côté du frein, accompagné d'un écoulement gonorrhoïque ; cependant malgré le travail qu'il fut obligé de continuer pour gagner ſa vie, les frictions le guérirent radicalement dans vingt à vingt-un jour.

X.

Un Maréchal eut une gonorrhée virulente accompagnée d'un nombre infini de porraux, ſitués entre le gland & le prépuce ; les frictions faites avec la Pomade mercurielle, le guérirent malgré l'irrugularité du régime & la continuation de ſon travail.

X I.

Un Garçon eut à la ſuite de la ſuppreſſion d'un écoulement gonorrhoïque un ulcere chancreux à la luette qui la lui rongea en entier, & qui auroit fait des ravages plus conſidérables, ſi on n'y avoit apporté un prompt ſecours : les frictions le guérirent entiérement en un mois de tems, quoiqu'il continnat ſon travail & qu'il n'obſervat aucun régime.

X I I.

Une fille âgée de quinze ans eut une gonorrhée virulente qu'elle ſupprima au moyen de quelques liqueurs ; un mois après la ſuppreſſion de cette gonorrhée, la malade fut attaquée d'un ulcere chancreux vérolique ſitué ſur une des grandes levres ; elle avoit auſſi des douleurs lancinantes & pongitives dans les bras, les jambes, les cuiſſes & lombes &c., qui l'empêchoit non ſeulement de vaquer à ſes affaires, mais encore de ſe repoſer ni le jour, ni la nuit ; la Pomade mercurielle à la ſeptieme friction lui calma tous les accidents, elle eſt guérie depuis trois ans & ſe porte très-bien actuellement.

X I I I.

Le Sr. (M.), Négociant, attaqué d'une vérole confirmée dont les ſymptômes étoient des puſtules jaunes & livides répandues ſur toute l'habitude du Corps, principalement ſur le front,

les tempes & les cuisses ; il avoit de plus un ulcere chancreux à la jambe droite, un exostose situé à la partie m'oyenne de la jambe gauche, le sphinter de l'anus tout entouré de cretes, les dents, les poils des sourcils, & les cheveux lui étoient tombés ; enfin il étoit dans l'état le plus triste du monde, & joint aux symptômes ci-dessus, la fievre ne le quittoit jamais : depuis trois ans il avoit essayé tous les remedes connus, avoit passé deux fois par les grands remedes, il avoit pris le sublimé pendant trois mois, les dragées de Keiser pendant deux ou trois mois ; enfin il avoit pris tous les remedes desquels on lui avoit parlé. Etant appellé en consultation avec Mr. ( C. ), Docteur en médecine de la faculté de Montpellier, Mr. ( F. ) aussi Médecin de la même faculté : il fut décidé entre nous qu'il falloit lui administrer les frictions avec la Pomade mercurielle de ma composition. Le Sr. ( T. ), Chirurgien se chargea du traitement, & le guérit dans un mois & demi ; il n'employa pour cet effet que quatre onces de Pomade. Il y a quatre ans que le malade n'a pas ressenti le moindre inconvénient.

## XIV.

Madame ( T. ) femme à Mr. l'Avocat ( T. ) avoit un chancre qui lui avoit rongé toute la luette, carié une partie des os maxilaires & des os palatins. Cette infortunée répendoit par ses crachats une infection horrible, & articulant

à peine, elle ne pouvoit se faire entendre; ce qui la détermina à faire usage du sublimé corrosif pendant deux mois consécutifs par l'ordre de Mr. ( G. ), Médecin ; & bien-loin que ces accidents disparussent, il sembloit au contraire que cette liqueur les avoit augmenté ; ce qui porta cette Dame à me faire appeller, & lui ayant fait administrer les frictions, elle fut radicalement guérie dans un mois.

XV.

Le nommé ( J. ), Laboureur, ayant été traité long-tems pour une gonorrhée virulente par l'usage du sublimé, se trouvoit à la vérité un peu soulagé ; mais souffrant considérablement d'une douleur aux reims, qui non seulement l'obligoeit de garder le lit, mais encore l'empêchoit de dormir un instant dans la nuit : enfin cette douleur l'avoit réduit dans la fievre lente. Les frictions administrées suivant la méthode qui est insérée dans ce traité, le guérirent radicalement dans trois semaines.

XVI.

Le Sr. (L.), Garde du Corps, avoit l'anus brodé de condilomes & de cretes qui s'enflammerent, l'empêchoient de marcher & lui faisoient souffrir des douleurs très-vives, les frictions locales, les bains & le traitement entier du virus vérolique, au moyen de la Pomade mercurielle

le délivrerent de cet état facheux dans vingt-un jour.

XVII.

Le Sr. ( C. ) avoit depuis trois ans un écoulement virulent, qui guérit enfin sans remede au moyen d'une grande quantité de limonade dont il fit usage ; au bout de ce tems, il ressentit des douleurs violentes dans les bras ; les jambes & les cuisses, qui l'empêcherent bientôt de marcher, il fit usage inutilement pendant deux mois consécutifs de la liqueur antivénérienne de Mr. Vanswieten. Les frictions lui calmerent tous les accidents en très-peu de tems.

XVIII.

Le Sr. F., Négociant, eut à la suite de la suppression d'un écoulement gonorrhoïque un chancre entre le prépuce & le gland, accompagné d'un poulain à l'aine droite qui étoit en suppuration, il eut recours au Sr. B., Apoticaire qui le mit à l'usage du sublimé corrosif dissous dans l'eau distilée ; la premiere prise de cette liqueur, qui étoit d'une cuillérée à bouche, fit sur ce Mr. le même effet que trois grains d'émétique de Paris auroient fait sur son estomac ; le malade surpris de cet événement, fut trouver Mr. l'Apoticaire qui lui dit de ne pas s'effrayer à l'avenir. Le malade crut ce que lui dit son Apoticaire, & prit le lendemain la même dose de sublimé ; le second jour le malade ne vômit pas ; mais il eut une diarrhée si

forte, ſuivie de douleur & de chaleur dans les entrailles, qui l'obligea non ſeulement de ſuſpendre le remede, mais encore d'employer tous les calmants & adouciſſants poſſibles pour calmer cet accident. Cet événement l'ayant déterminé à me conſulter, je lui fis adminiſtrer la Pomade mercurielle, qui ſans aucun accident le guérit dans un mois radicalement. Attribueroit-on peut-être cet accident à l'Apoticaire pour avoir mal composé le remede, il eſt trop inſtruit pour commettre une imprudence pareille.

## X I X.

Un autre jeune Négociant fut attaqué d'une gonorrhée virulente, ſon Chirurgien lui conſeilla l'uſage du ſublimé corroſif; ce malade l'ayant continué pendant quinze jours ſans interruption, éprouva, malgré l'uſage du lait, pendant ce tems-là des violentes coliques, ſuivies de douleurs d'eſtomac & de tête, ſans qu'il s'apperçut de la moindre diſparition des ſymptômes. Ennuyé d'un traitement ſi long, il me communiqua ſon état, je lui fis adminiſtrer les frictions, qui dans quinze jours le guérirent radicalement, ſept frictions produiſirent cet effet. J'aurais un nombre infini d'obſervations à inſérer dans cet ouvrage, ſur l'inſuffiſance du ſublimé corroſif & le danger qu'il y a de l'employer; mais comme elles ne ſerviroient qu'à augmenter le volume & à rendre ſa lecture ennuyeuſe, je me ſuis contenté ſeulement d'en

rapporter

rapporter deux pour convaincre les plus entêtés.

XX.

Les deux fils de Mr. D., Gentilhomme, atteints de la taigne blanche, qui avoit réſiſté à tous les remedes connus, furent confiés à mes ſoins, leur ayant fait appliquer les frictions, ils guérirent radicalement dans trois ſemaines; les cheveux qu'ils avoient perdus leur ſont revenus, ils jouiſſent l'un & l'autre depuis trois ans qu'ils ſont guéris d'une ſanté parfaite.

XXI.

Un Meûnier avoit une dartre rongeante ſituée ſur la partie antérieure de la poitrine, ayant la circonférence d'un écu de ſix livres; il avoit employé pour guérir cette maladie tous les remedes imaginable depuis dix ans qu'il en étoit attaqué; lorſqu'il communiqua ſon état, je me réſolus d'abord à lui faire adminiſtrer les frictions, qui calmerent cet accident dans moins de trois ſemaines; il y a quatre ans depuis l'époque de ſa guériſon, cependant le mal n'a plus reparu, preuve certaine de ſa guériſon.

XXII.

Deux enfants du Sr. B., Commis dans les Fermes du Roi, furent atteints d'une eſpece de gale dartreuſe que rien ne pouvoit guérir; ce Monſieur ennuyé de la longueur de la maladie de ſes deux enfants, me les confia; les

ayant faits ſaigner & purger, je les mis à l'uſage d'une tiſanne adouciſſante & des bains domeſtiques pendant huit jours conſécutifs ; je les fis enſuite ſaigner & purger de nouveau, & leur fis adminiſtrer la Pomade mercurielle ; trois frictions à la doſe d'un gros chaque, laiſſant un jour d'intervalle de l'une à l'autre, les garantirent de cet accident : je leur fis faire les frictions ſur le pli des articulations : trois années entieres ſe ſont écoulées ſans qu'il ait réparu le moindre veſtige de cette maladie.

## XXIII.

Le fils de Mr. de la Martinie, eut la ſuite d'une ſupreſſion de trânſpiration, des obſtructions au foi dans le commencement, qui eſt le dégré de congeſtion, ce malade fut mis par l'ordonnance de Mr. Bricourt, Docteur en Médecine, à l'uſage des délayants, des bains tiedes, & de lavements deux fois par jour, malgré ces remedes, la maladie continua toujours ſes progrès, de ſorte que le Médecin fut ſurpris de cet événement, voyant combien le ſujet jouiſſoit d'une bonne ſanté d'ailleurs.

Les obſtructions devenues ſenſibles au toucher, on mit le malade à l'uſage des apozemes apéritifs, qu'on lui fit continuer pendant un mois conſécutifs, conjointement avec les bains domeſtiques, après lequel tems on adminiſtra au malade, une opiate fondante, à la doſe d'une dragme chaque matin à jeun, buvant par-deſſus un

grand verre d'une tiſanne faite avec le chiendent, la regliſſe, & le ſel de nitre purifié.

Quoiqu'on eût continué pendant un mois conſécutif les remedes ci-deſſus, les ſymptômes, bien loin de diminuer, firent toujours leurs progrès, enfin le malade commençoit à tomber dans le maraſme, il avoit perdu l'appetit, ne dormant plus il ſentoit des douleurs dans les bras, & dans les jambes, des laſſitudes ſpontanées, & reſpiroit à peine, lorſqu'il me fit appeller; après un mûr examen ſur le triſte état du malade, je me déterminai à lui adminiſtrer les frictions mercurielles.

Le malade ſubit exactement toutes les préparations qu'on ſuit dans le traitement de la vérole par extinction, & l'ayant ainſi préparé, je lui fis adminiſtrer la Pomade mercurielle de la même façon, à la même doſe, & à la même quantité que dans le traitement d'une vérole récente: aprés avoir continué pendant un mois l'uſage des remedes, le malade s'eſt trouvé guéri radicalement: depuis quatre ans il jouit d'une bonne ſanté.

## [illegible] XXIV.

Le nommé Cambon, Meunier, avoit employé tous les remedes imaginables pour guérir deux de ſes enfans, atteints de la teigne blanche ſans pouvoir arrêter les progrès de cette cruelle maladie: m'ayant fait appeller pour les confier à mes ſoins, vu les obſervations que j'avois de vers moi, ſur l'efficacité de la Pomade mercurielle à cet

égard, je crus de remplir l'indication qui se présentoit, en la leur faisant administrer, de sorte, que l'ayant employée, à la huitieme frictions tous les accidens furent calmés. Les deux malades sont guéris depuis trois ans, & jouissent actuellement d'une santé parfaite.

XXV.

Le sieur (B) fabriquant de bas eut à la suite de la suppression d'un écoulement gonorrhoique, un chancre situé entre le prépuce & le gland, qui ayant été négligé dans le traitement, ne manqua pas de faire dans un mois de progrès rapides, une partie de la couronne du Gland, étoit déja ulcérée, lorsque le malade me donna sa confiance, surpris d'un événement si facheux, je lui fis tremper la partie plusieurs fois le jour; dans une décoction de ciguë, & lui administrai les frictions en même-tems. A la douzieme friction, il ne parut pas le moindre vestige de cet ulcere chancreux.

XXVI.

Un pauvre misérable à qui sa femme avoit communiqué le mal vénérien, avoit un anchilose fausse au genouil de la jambe gauche suivi des douleurs lancinantes & poignantes, qui l'empêchoient de se reposer ni le jour ni la nuit, un exostose situé sur le col du tibia de la même jambe vers sa partie inférieure, étoit un autre symptôme qui l'attaquoit, cet homme n'étoit pas dans le cas de faire aucune dépense pour les

préparations qui lui auroient été néceſſaires pour le diſpoſer à recevoir le Mercure, vu ſon état malheureux, je lui donnai un pot de Pomade contenant quatre onces, après lui avoir appris les moyens de l'employer, il ſe frictionna lui même.

Quelle fut ma ſurpriſe, lorſque je vis revenir cet homme qui n'avoit obſervé aucun régime, & qui avoit affronté les injures de l'air, pour demander une aumône néceſſaire à ſa ſubſiſtance, ſans le moindre veſtige de ces acccidens. Il me dit qu'il avoit été réduit dans l'état où je le voyois à la quatorzieme friction. Depuis quatre ans il n'a pas reſſenti le moindre inconvénient.

## XXVII.

La femme du nommé ( S ) à qui la vérole fut communiquée par allaitement, infecta peu de tems après ſon mari. Le premier ſymptômefutun ulcére chancreux ſitué au ſein gauche de cette femme, qui dans un mois, malgré l'uſage du ſublime corroſif, eut la circonférence d'un écu de ſix livres, il étoit accompagné de douleurs lancinantes & poignantes, qui ne la quittoient jamais, la ſanie qui découloit de cet ulcere étoit ſi corroſive, qu'elle excorioit toutes les parties qu'elle touchoit. Le linge qu'on employoit pour panſer cet ulcere; ne pouvoit être employé qu'une ſeule fois, attendu qu'il ſe trouvoit corrodé par l'humeur qu ſuintoit de cet ulcere, une puanteur affreuſe de cette plaie ajoutoit à ſes peines, & à ſes tourmens. Les ſymptômes qui ſuivirent cet accident,

turent un écoulement gonorrhoique & un chancre à-peu-près de la même nature, situé sur une des grandes levres.

Le mari n'eut d'autre simptôme qu'un écoulement gonorrhoique & un chancre situé à côté du frein, l'un & l'autre guérirent en employant la Pomade mercurielle dans l'espace d'un mois que dura leur traitement.

Quoiqu'ils n'observerent aucun régime pendant le traitement, & qu'ils furent obligés de travailler pour gagner leur miserable vie, ils n'éprouverent pas moins, la même guérison que s'ils avoient subi toutes les préparations ordinaires, observé le régime le plus exact, & qu'ils eussent pris toutes les precautions qu'un pareil traitement exige.

XXVIII.

Le sieur (C.) caffetier, âgé de quarante-deux ans avoit eu un écoulement gonorrhoique, à l'âge de vingt-cinq ans, étant au service de Sa Majesté: il fut guéri par les pillules de Keiser. Dix-sept ans s'étoient écoulés depuis l'époque de sa maladie sans qu'il eût ressenti le moindre inconvénient; lorsque des douleurs lancinantes dans les bras, les jambes, les cuisses, les fesses, les lombes, & la tête, qui augmentoient pendant la nuit, vinrent l'assiéger. Cet homme qui étoit obligé de voyager attribua la cause de sa maladie, à une supression de transpiration. Son chirurgien qu'il fit appeller, fut de son avis, & caractérisa sa maladie d'un rhumatisme universel qui avoit pour cause la su-

pression de transpiration. Ayant employé inutilement pendant un mois consécutif, les remedes indiqués contre ces sortes de maladies, les bains domestiques qui lui furent ordonnés enfin, lui firent déclarer un exostose sur la partie moyenne de la clavicule droite, le malade surpris de l'apparition de ce symptôme, me vint consulter, lui ayant fait administrer les frictions de la maniere accoutumée dans un mois, il ne parut pas le moindre reste de maladie.

## XXIX.

Un artisan forcé de travailler à la journée n'observant d'ailleurs aucune précaution, ni aucun régime, se guérit lui-même avec les frictions de la Pomade mercurielle, d'un écoulement gonorrhoique accompagné d'un nombre infini de porraux, situés sur le gland & le prépuce, le traitement dura trois semaines, au bout du quel tems, tous les symptômes furent calmés depuis deux ans, il n'a pas ressenti le moindre inconvénient.

## XXX.

Le sieur (N.) négociant étant obligé de voyager pour vaquer à ses affaires, ne savoit quel moyen employer pour se délivrer d'un écoulement gonorrhoique, & d'un chancre qu'il avoit sur la couronne du gland, vint me consulter, pour lui donner mon avis à cet égard, voyant qu'il ne pouvoit absolument se reposer pendant quelque tems pour guérir de cette maladie, je lui baillai

un pot de Pomade mercurielle, contenant quatre onces, pour qu'il se frictionnât lui même en route. Trois semaines après son départ, il revint radicalement guéri.

XXXI.

Un berger obligé de garder son troupeau, & d'affronter ces injures de l'air fut guéri radicalement après la huitieme friction, d'un écoulement gonorrhoique qu'il avoit depuis trois mois.

XXXII.

Un maçon attaqué d'une chaudepisse cordée fut guérit radicalement dans trois semaines, au moyen des frictions faites, avec la Pomade mercurielle, quoiqu'il fut obligé de travailler à la journée pendant tout le traitement.

XXXIII.

Un couvreur forcé de travailler à la journée guéri radicalement dans un mois d'un chancre vérolique, situé sur la partie lattérale du gland vers sa racine, & d'un poulin de la grosseur d'un œuf de pigeon, situé sur l'aine droite, en se frictionnant avec la Pomade mercurielle, & sans qu'il observât la moindre précaution, & le moindre régime.

XXXIV.

Le sieur (I.) négotiant attaqué d'un ulcere phagédénique à la jambe gauche situé sur le col

du tibia, avoit employé tous les remedes connus pour guérir de cette facheuſe maladie, lorſque m'étant venu conſulter, je lui conſeillai de paſſer par les frictions ce ne fut cependant qu'après qu'il m'eut avoué, qu'il avoit été attaqué dans ſa jeuneſſe d'un écoulement gonorrhoique, qu'il avoit ſupprimé, au moyen de la poudre de Mr. Alliaud ; quatre priſes de laquelle produiſirent cet effet.

Sur le doute que j'eus de la préſence du virus vénérien, dans le ſang de cet homme. L'ulcere qui étoit crouteux & glutineux, caractériſant d'ailleurs le virus vénérien, préſentoit un indication évidente, de la néceſſité d'appliquer la Pomade mercurielle. Seize frictions appliquées dans l'eſpace d'un mois guérirent radicalement le malade.

## XXXV.

Le nommé ( R. ) laboureur, eut à la ſuite d'un écoulement gonorrhoique guéri par la liqueur de Vanſwieten, une dartre rongeante ſituée ſur le col du pied, qui avoit la circonférence d'un écu de ſix livres, m'ayant communiqué ſa maladie. Je doutai que l'uſage continué pendant quinze jours de la liqueur de Mr. Vanſwieten n'avoit opéré ſans doute qu'une guériſon palliative, & lui ayant fait adminiſtrer les frictions, le malade fut radicalement guéri à la douzieme, depuis trois ans il n'a pas reſſenti le moindre veſtige de ſa Maladie.

XXXVI.

Le ſieur ( C. ) procureur, eut une gonorrhée virulente qui lui tomba dans les bourſes, un chancre ſitué ſur la partie latérale du gland vers ſa racine accompagné de douleur, de chaleur, & d'une démengeaiſon conſidérable, ajoutoit à ſes peines & à ſes tourments : ayant par le conſeil de ſon chirurgien, employé la liqueur Mr. Vanſwieten. Bien loin que ce remede eût calmet ſa maladie, il ſembloit au contraire qu'il l'avoit aigrie conſidérablement, il me fit la confidence de ſon état, lorſqu'il eut éprouvé l'inſuffiſance du ſublimé qui lui avoit occaſionné une diarrhée conſidérable accompagnèe d'une chaleur & douleur très vive dans les entrailles, qui céda à l'uſage du lait continué pendant huit jours. Quatorze frictions le délivrerent de ſon malheureux état.

XXXVII.

Un pauvre miſérable obligé de courir de porte en porte, pour demander ce qui lui étoit néceſſaire, pour ſa ſubſiſtance, vint me conſulter, au ſujet d'une gale dartreuſe, répandue ſur toute l'habitude du corps, il avoit employé pour ſe délivrer de cette cruelle maladie, tous les remedes imaginables ſans pouvoir en venir à bout, m'ayant confié qu'il étoit atteint de cette maladie depuis trois ans, qui lui ſurvint à la ſuite de la ſuppreſſion d'une gonorrhée virulente, je

lui fis adminiſtrer les frictions, qui dans quinze jours le guérirent radicalement.

### XXXVIII.

Le ſieur (M.) tailleur, eut une gonorrhée virulente dont l'écoulement, malgré l'uſage du ſublimé corroſif perſiſta pendant trois mois conſécutif. Un poulain & un chancre lui étant ſurvenus à la ſuite de ſa ſuppreſſion, le malade me confia ſa maladie, les frictions mercurielles le garentirent de tous ſes accidents dans trois ſemaines.

### XXXIX.

Le fils du nommé Fraiſſe laboureur eut, âgé de quinze ans, un achiloſe fauſſe à l'articulation du coude du bras droit; ce jeune homme qui avoit eut la teigne blanche dans ſa jeuneſſe en fut guéri par l'application d'un emplâtre de poix. Quelques jours après ſa guériſon, il ſentit une douleur au bras qu'il garda pendant trois ans conſécutif, & qui augmentoit lorſque le vent du midi ſouffloit. C'eſt à la ſuite de cette douleur, qu'il commença à paroître un léger gonflement ſur la partie affectée, qui ayant augmenté malgré l'application de certains remedes, empêcha preſque entierement dans l'eſpace de ſix mois, le mouvement du bras. Bientôt l'anchiloſe fut devenue vraie, ſi l'uſage des frictions n'eût retardé ſes progrès. Seize frictions ſuffirent pour ſon entier traitement: depuis trois ans le malade ne s'eſt pas apperçu du moindre accident,

il a eu depuis la même force, & la même facilité à mouvoir ſon bras, qu'il avoit auparavant.

## X L.

Un enfant de huit ans étoit attaqué des humeurs froides, qui ſuppuroient depuis environ deux ans, envain lui fit-on prendre tous les remedes imaginables, cette eſpece de maladie fit toujours des progrès, une partie des glandes conglobées, & comglomérées du col, & des eſſelles étoient en ſuppuration, lorſqu'il fut confié à mes ſoins. Dix-huit frictions dans leſqu'elles j'employai trois onces de Pomade, ſortirent le jeune homme de cet état malheureux.



# CORROLLAIRE

I.

LES quatre premieres obſervations, & une foule d'autres ſemblables qu'il me ſeroit facile de rapporter dans ce traité, prouvent évidemment, ce que j'ai dit dans ma diſſertation, ſur l'uſage du ſublimé pris interieurement en liqueur. La propagation du virus ſcrophuleux, occaſionné par l'uſage du ſublimé corroſif ou de tout autre liqueur mercurielle, eſt une deuxieme preuve de leur inſuffiſance.

II.

La cinquieme obſervation prouve évidemment non-ſeulement l'inſuffiſance du ſublimé corroſif, mais encore le danger qu'il y a de l'employer, crainte d'irriter la maladie : tant de malades palliés, par un même moyen adminiſtré avec prudence & précaution, devroit rendre l'uſage de ce remede moins familier, & porter ceux qui ſe trouvent dans le cas de l'employer tous les jours, de ne venir à cette extrêmité qu'après avoir tenté l'uſage des frictions qui l'emporteront toujours ſur le ſublimé, malgré la prévention de certains hauteurs pour cette méthode.

III.

La neuvieme & dixieme, & un nombre infinis, d'autres que j'ai de vers moi, demontrent évidemment que la découverte que j'ai faite, délivrent de la longeur du traitement, & de ſes acceſſoires. Avantage que j'ai annoncé au commencement de ce traité, & guérit radicalement, quoiqu'on vaque à ſes affaires quelconques.

IV.

Quelques bons ſuccès, qu'on ait retiré de tous les traitemens en particulier, on ne vit jamais un nombre ſi conſidérable de malades guéris par les mêmes moyens, ſans qu'aucun d'eux n'ait éprouvé aucun retour de la maladie dont ils avoient été attaqués. Quelles preuves plus convainquantes, veut-on pour déterminer le public à employer ce moyen de guérir.

Si le ſublimé corroſif, ou quelque autre liqueur mercurielle; ſi les frictions adminiſtrées en ſuivant la méthode ordinaire; enfin ſi les pillules de M. Keiſer, ou tout autre bol mercuriel produiſirent des bons ſuccès dans le traitement des maladies vénériennes, aucune de ces méthodes en particulier n'a jamais guéri trois cents malades ſans en manquer un ſeul.

V.

Les inconvéniens qui suivent le sublimé corrosif, ne sont point à craindre en employant cette méthode. L'insuffisance de ce remede, & le danger qu'il y a de l'employer, sont prouvés par l'observation dix-neuvieme, ainsi que l'efficacité de la Pomade mercurielle.

VI.

La teigne qui résiste très-souvent, à tous les remedes connus, cede également aux frictions faites avec la Pomade mercurielle, La vingtieme observation, & un nombre infini qu'il est inutile d'insérer dans ce traité, prouvent son efficacité à cet égard.

VII.

Les dartres qui sont aujourd'hui une maladie si familiere & très-difficile à guérir, ne peuvent également résister à l'efficacité du remede que je propose (voyez) l'observation 21.

VIII.

La Pomade mercurielle est également d'une efficacité reconne dans le traitement de la gale, de qu'elle nature qu'elle soit, & par quelque vice qu'elle ait été occasionnée. (voyez) l'observation 22.

IX.

Les obstructions dans quelques parties qu'elles

ſoient ſituées,après avoir diſpoſé le malade, par les remedes à recevoir le Mercure, cedent également aux frictions mercurielles: ſur-tout lorſquelles ont pour cauſe un virus vérolique ou le ſeul épaiſſiſſement à la l'imphe. ( voyez ) l'obſervation. 23

X.

L'anchiloſe fauſſe qui a pour cauſe ordinaire, l'épaiſſiſſement de la ſynovie dans les articulations, maladie rébelle & qui réſiſte preſque toujours à tous les remedes deſtinés pour guérir cette maladie, guérit par les frictions mercurielles ( voyez ) l'obſervation 26.

XI.

L'anchiloſe qui eſt occaſionnée par un virus vérolique, cede toujours au traitement par friction, faite avec la Pomade mercurielle, à moins qu'elle ne ſoit vraie. L'obſervation 26, jointe à ſept à huit que je n'ai pas cru devoir inſérer dans ce mémoire, en ſont une preuve évidente.

XII.

La vingt-ſeptieme obſervation, prouve clairement que la Pomade mercurielle guérit radicalement les ulceres chancreux, occaſionnés par un vice vérolique.

XIII.

L'obſervation vingt-huitieme, eſt une preuve évidente de la défectuoſité des pillules de Mr. Keiſer.

XIV.

## XIV.

L'obſervation vingt-neuvieme, confirme de plus fort l'application de la Pomade mercurielle ſur les artiſans forcés de travailler à la journée, quoiqu'ils n'obſervent aucun régime, & qu'ils ne prennent aucune précaution pendant le traitement. Lorſqu'on n'a aucun accident à craindre, on doit employer pour guérir un mal qui non-ſeulement tend à la dépopulation actuelle, mais encore à l'anéantiſſement des générations futures, tous les remedes connus. L'intérêt d'un état doit l'emporter ſur des craintes qui ſont le plus ſouvent fondées ſur un ſimple préjugé.

## XV.

Les obſervations ſuivantes, prouvent inconteſtablement la ſupériorité de cette méthode ſur toutes les autres, tant dans le traitement du virus vénérien, que des autres maladies de la limphe, excepté dans le ſcorbut, où je crois qu'elle eſt contre-indiquée, comme toutes les autres préparations mercurielles. Le ſcorbut ayant pour cauſe la diſſolution du ſang ; les remedes fondants ne ſerviroit qu'à l'accélérer. Quand au vice cancereux ; je ne l'ai jamais employée contre cette maladie ; j'ignore quel en ſeroit le ſuccès ; c'eſt pourquoi la prudence m'a porté à ne point adminiſtrer cette Pomade dans une maladie, dont elle augmenteroit peut-être les accidents. Si le carcinome a pour cauſe un virus vénérien ; je ſuis aſſuré

que ce remede le guérira : mais dans l'autre cas, je l'ignore. Les Charlatans ſeuls cherchent à tromper le public par des belles promeſſes ; mais les vrais médecins promettent toujours moins qu'ils ne peuvent tenir. D'ailleurs quel eſt cet homme de l'art, qui en voyant un malade, peut lui aſſurer ſa guériſon ; peut-il prévenir les circonſtances, & les différents accidents qui peuvent arriver dans le cours du traitement. Quand à moi, je ne promets jamais rien ; je conſerve dans mon cœur l'eſpoir de que j'ai guérir pendant tout le traitement, & ne le manifeſte qu'après la guériſon.



# REMARQUES

## *Sur les différentes Préparations mercurielles.*

I.

LES circonſtances m'ayant mis à portée de traiter un nombre conſidérable de perſonnes de tout âge & de tout ſexe attaqués du mal vénérien, ſans prévention pour ma découverte que j'ignorois alors, & pour aucun traitement particulier, plus d'une fois, j'ai eu occaſion de les employer ou de les voir employer tous. Cependant je puis aſſurer que quoique j'ai ſuivi & vu ſuivre avec la plus grande exactitude les regles & la prudence que l'art nous preſcrit dans leur adminiſtration, je me ſuis apperçu qu'il n'en étoit aucun auquel on peut ſe fier ſans crainte.

Dire que le ſublimé n'a jamais guéri perſonne de la vérole! ſe ſeroit être dans l'erreur. Penſer que le ſublimé l'ait emporté ſur les frictions par ſon efficacité dans le traitement des maladies vénériennes! ſe ſeroit être dans l'erreur encore plus groſſiere.

J'ai vu, à la vérité, un certain nombre de perſonnes manquées par les frictions, en ſuivant la méthode ordinaire, qui furent guéris radicalement par l'uſage du ſublimé. Cette guériſon étoit-elle aſſurée? Je l'ignore. Elle paroiſſoit

l'être : c'en eſt aſſez. Que le nombre des perſonnes guéries par le ſublimé corroſif, dont le mal fut pallié par les frictions, ſurpaſſe le nombre de celles dont le mal fut pallié par le ſublimé, furent guéris par les frictions, je ne ſaurois l'avancer : je veux bien croire d'ailleurs que ces derniers étoient plus aſſurés de leur guériſon radicale que ceux qui avoient ſubi le traitement du ſublimé ; la quantité du Mercure que les malades reçurent par les pores de la peau, étant plus conſidérable ſans contredit que la quantité de Mercure de ceux qui le prirent intérieurement, ne pouvoit que chaſſer plus ſurement le virus qui étoit introduit dans le ſang.

Je ne ſçaurois taire, & je crois que tous les praticiens obſervateurs, ainſi que moi, ſe ſont apperçus que de quelque façon qu'on adminiſtre le ſublimé corroſif, & quelque véhicule qu'on employe dans ſon application, il n'arrive jamais qu'on s'en ſerve ſur aucun malade, ſans que ce remede n'occaſionne quelques révolutions dans la machine, les envies de vômir, les douleurs d'eſtomac & les diarrhées ſont les accidents les plus fréquens qui ſuivent cette méthode : au lieu qu'en ſuivant aujourd'hui la méthode des frictions, on n'a à craindre aucun de ces accidents.

## I I.

### *Sur la cause de la propagation du virus scrophuleux.*

Quoique nous ayons dit, en traitant du virus scrophuleux dans ce petit ouvrage, que la cause de la propagation de ce virus venoit d'un vice vérolique pallié dans le pere ou la mere, au moyen de la liqueur de Vanswieten. Les autres préparations mercurielles peuvent également donner lieu à cette maladie, lorsqu'une main imprudente ne préside pas dans l'administration des remedes mercuriaux pour en varier l'application, suivant les circonstances, les especes d'accidents & symptômes &c.

Le virus scrophuleux peut avoir également pour cause un vice particulier des humeurs que le malade apporte en naissant, on appelle alors cette maladie héréditaire.

La repercution d'un virus vérolique, lorsque l'éruption de la petite vérole a été intercepteé en exposant le malade à un air trop vif & trop froid, ou qu'on l'a négligé dans le traitement de cette maladie, en ne lui faisant pas observer exactement les regles, précautions & régime que le traitement de la petite vérole exige, peut aussi occasionner cette espece de maladie.

Le virus scrophuleux se communique encore par le contat immédiat & par alaitement, soit que la nourrisse le communique au nourrisson ou que le nourrisson le communique à la nour-

riſſe, c'eſt pourquoi on ne ſauroit jamais prendre aſſez de précaution dans le choix des nourriſſes & des nourriſſons.

## III.

### *Sur les différens traitements des maladies vénériennes.*

Quoique nous ayons inſéré dans ce traité que les malades peuvent ſe guérir eux-mêmes des maladies vénériennes, ceux qui auront l'occaſion d'avoir pour guide dans le traitement un Médecin ou un Chirurgien, agiront très prudemment; attendu qu'il eſt des cas, où l'adminiſtration de la Pomade mercurielle ne ſauroit être faite avec aſſez de prudence. L'apparition ou diſparition des ſymptômes, les différens tempérament des malades, doivent porter l'homme de l'art qui préſide au traitement, à en varier l'adminiſtration, ſuivant les différentes indications qui ſe préſentent. Un remede quelconque demande toujours, de la prudence dans ſon application. D'ailleurs quoique nous ayons dit, que cette Pomade adminiſtrée ſous nos yeux, n'avoit jamais été ſuivie d'aucun inconvénient. Nous ſommes perſuadés que ſi elle étoit appliquée par une main imprudente, elle pourroit comme les autres préparations mercurielles, être ſuivie des certains accidens qu'il eſt prudent de prévenir.

Quoique j'ai dit également que cette méthode, avoit réuſſi ſur tous les malades attaqués du virus vénérien, que j'avois traité, je

ne crois pas cependant qu'elle ſoit infaillible, de telles croyances ſont réſervées pour les empiriques.

Les obſervations que j'ai de vers moi, & dont certaines ſont inſérées dans ce traité, me portent à regarder ce moyen, comme le meilleur qui ait parù jusqu'à préſent. Ceux qui douteront de la ſincérité de mon aveu, en la mettant à l'épreuve, verront la vérité de ce que j'y avance.

A l'égard de l'efficacité de ce remede, contre toutes les maladies de la limphe, quoiqu'elle ait produit ſous mes yeux, des effets miraculeux, & inattendus, je ne la donne cependant pas pour infaillible? quelle réuſſite mieux dans le traitement de ces différentes maladies, que toutes les autres préparations mercurielles, l'expérience me le confirme tous les jours; me trouvant dans le cas de voir beaucoup de malades atteins de ces eſpeces de maladies, qui ſont aujourd'hui ſi communes; j'emploie tous les jours différens remedes ſuivant les différentes indications, & les différens tempéramments. Je puis bien aſſurer que ceux que j'ai manqué par les autres méthodes, je les ai guéris en ſuivant celle-ci.

## IV.

### *Sur le traitement mixte, du virus vénérien.*

*Par M. Gardane.*

Si chaque traitement en particulier du virus vérolique, exige beaucoup de prudence dans

l'adminiſtration, le traitement mixte ſans contredit en demande beaucaup plus : c'eſt pourquoi nous eſtimons, que tout médecin & chirurgien, qui eſt dans le cas de traiter des maladies vénériennes, agira très-prudemment de ne l'employer qu'autant qu'il aura tenté toutes les autres méthodes en particulier ; mille accidents qui ſuivent ce moyen de guérir, & qu'il eſt le plus ſouvent inpoſſible de prévenir, me l'ont-ils faite regarder comme très-dangereux.

Si ce moyen étoit infaillible ; ſi toutes les fois qu'on l'applique on été aſſuré de la guériſon, cette certitude phiſique devroit nous porter à refuter tous les autres, en n'employant que celui-ci ; mais je puis aſſurer l'avoir employé. (Vu le bon témoignage de Mr. Gardane.) Sur ſix perſonnes différentes, & avoir été obligé de ſuſpendre le traitement par le nombre d'accidents qui le ſuivent. La ſalivation parut le troiſieme jour chez trois de mes malades, quoique je ſuivis toutes les regles preſcrites par le même auteur ; à l'exception des bains domeſtiques que les malades ne voulurent prendre, perſuadés que les bains étoient contre-indiqués pendant les frictions mercurielles, envain je voulus les convaincre du contraire, il ne me fut jamais poſſible de les ſortir de leur entêtement. Je veux bien croire cependant que ſi j'avois pu les réſoudre à prendre les bains, ces accidents auroient étés moindres ? Que je crois que le ſublimé corroſif aſſocié avec les frictions empêche la ſalivation, je ne ſaurois le dire, les ſix obſervations que j'ai devers moi,

me portent à penser au-contraire, que ce remede la provoque. J'avouerai que le témoignage du célebre M. Gardanne, est trop repectable pour qu'on n'y ajoute foi, je me contenterai uniquement de dire que cet auteur a été plus heureux que moi dans l'application de ce remede, qui administré par lui, a produit des effets miraculeux, & qui employé par moi, a été toujours suivis d'accidents facheux, quoique j'exécutasse de point en point toutes les régles, & que je pris toutes les précautions possibles en l'administrant. Il faut croire que tous les hommes n'ont pas le même bonheur, & que tel remede produit un bon effet entre les mains de certains, qu'il est suivi d'un effet contraire, administré par d'autres.



## AVIS AU LECTEUR.

Nous aurions cru manquer à l'humanité, ſi nous n'avions inſéré dans ce petit ouvrage un moyen sûr & facile de traiter les enfans à la mammelle, ceux qui ont atteint un âge plus avancé, & en même tems la maniere d'adminiſtrer la pomade mercurielle aux femmes enceintes, dont la plûpart finiſſent leurs triſtes jours dans la douleur & dans la miſere, craignant d'employer un remede qu'un faux préjugé a rendu redouteble dans ce cas.

Les Médecins qui ne firent jamais mention d'un pareil traitement, ont laiſſé périr un nombre infini de ces malheureuſes victimes, le plus ſouvent innocentes qui auroient été précieuſes à l'Etat.

Le mercure qu'on craint d'appliquer ſur une femme enceinte, eſt le plus sûr remede qui n'entraîne avec lui aucune ſuite facheuſe : le nombre infini d'obſervations que j'ai de vers moi, me portent

à regarder ce minéral comme incapable de provoquer l'accouchement. Il eſt certain que ſi au lieu de deux dragmes de pomade mercurielle, on en adminiſtroit dix ou douze à une femme enceinte, la quantité de ce remede occaſionnant une révolution conſidérable dans la machine, provoqueroit infailliblement l'acouchement : il en eſt de même de celui-ci, que de tous les autres : qu'on emploie le remede le plus doux dans une maladie, ſi on l'adminiſtre à une doſe trop conſidérable, il ſera toujours pernicieux à la ſanté. Au lieu du fruit qu'on en auroit retiré en l'appliquant à une doſe ordinaire, les ſuites les plus facheuſes ſuivront ſon application, lorſqu'elle ſera imprudente ? qu'une fauſſe appréhenſion n'empêche donc plus à l'avenir aucun homme de l'art d'adminiſtrer le mercure ſur une femme enceinte ? qu'il l'applique ſans crainte, le ſuccès lui prouvera la vérité de ce que j'avance ? que le mercure employé ſur les eſpeces de malades, demande beaucoup plus de précaution, & un régime plus exact que s'il l'étoit ſur

un homme jeune & vigoureux, je ne ſaurois le taire; mais qu'un accident facheux ſuive une application prudente de ce minéral; c'eſt ce que je ne crois pas; les circonſtances m'ayant mis à portée de traiter un nombre infini de femmes enceintes attaquées de la vérole, je les ai toujours vu guéries ſans aucun accident.





# SUPPLÉMENT.

## CHAPITRE PREMIER.

COMME nous n'avons inféré dans ce traité qu'un traitement général des maladies vénériennes; nous croyons qu'il eft de l'intérêt public, que nous l'informions d'une méthode qui foit à la portée de tout le monde. C'eft dans cette vue, que nous avons indiqué les traitements ci-après.

La gonorrhée qui eft ordinairement la premiere maladie qui arrive à la fuite d'un commerce impur, & qui eft en même-tems la plus difficile à guérir, doit principalement occuper celui qui eft dans le cas d'en traiter; c'eft pourquoi nous nous fommes déterminés à en parler plutôt que des autres efpeces de maladies vénériennes.

### ART. I.

*Traitement de la gonorrhée.*

Lorfque la douleur, & la chaleur, font trop confidérables dans le canal de lurethre en urinant, on faigne une ou deux fois le malade, fuivant l'indication qui fe préfente; mais comme il y a plus à craindre un engorgement catarreux du tiffu cellulaire de la verge, qu'un embarras fanguin, on évitera la faignée, à moins qne le tempérament du malade ne l'indique abfolument.

On commence le premier jour du traitement à preſcrire au malade, une tiſane adouciſſante, à la doſe d'une pinte par jour; faite avec une once de racine d'althéa ratiſſé, & coupée par petits morceaux, qu'on fera bouillir ſur une pinte & un quart d'eau, juſques à la diminution d'une pinte, dans laqu'elle on fera diſſoudre, quinze grains de nittre purifié. Le même jour on adminiſtrera une friction au malade, à la doze d'un gros de Pomade mercurielle, qu'on fera uniquement ſur les cuiſſes, & feſſes. On continuera ainſi l'uſage de la tiſanne, & des frictions pendant quinze jours conſécutifs, & d'avantage ſi le cas l'exige: on laiſſera un jour d'intervalle d'une friction à l'autre, ſept à huit frictions, ſuffiſent ordinairement pour l'entier traitement de la gonorrhée virulente; il m'eſt cependant arrivé d'en avoir adminiſtré dix, & quelquefois douze on augmentera la doze de la Pomade mercurielle, juſques à deux gros.

Le régime doit être adouciſſant, on évitera ſur-tout le ſalé, les épiceries, les crudités, & généralement tout ce qui peut augmenter l'irritation, & l'inflamation; on fera un exercice modéré, évitant ſur-tout de s'expoſer aux injures de l'air, & à la connoiſſance des femmes.

La cure ſera terminée par une purgation ordinaire, le traitement ci-deſſus n'empêche pas de vaquer à ſes affaires quelconques, pourvu toutefois qu'elles n'exigent pas un exercice forcé.

Quoique les injections ſoient ordonnées par un nombre infini de médecins, dans le commen-

cement de la gonorrhée virulente, l'expérience nous a confirmé qu'elles ſupprimoient le plus ſouvent, l'écoulement gonorrhoique ; c'eſt pourquoi nous conſeillons à ceux qui ſuivront notre méthode, de ne les employer que lorſque le virus eſt totalement détruit ; dans la vue de ſupprimer un écoulement qui, ſans être virulent, ne laiſſe pas d'être très-ennuyeux : & pour cet effet on faira diſſoudre un quart de grain de ſublimé corroſif, ſur une pinte d'eau, avec laquelle on injectera le canal de lurethre.

---

## CHAPITRE II.

### *De la vérole récente.*

Les ſymptômes d'une vérole récente, ſont ordinairement les chancres, les poulins, les porraux, la gonorrhée compliquée, des douleurs dans les bras, les jambes, les cuiſſes, les lombes les laſſitudes ſpontanées, ces ſignes caractériſtiques ſe font ordinairement reſſentir, à la ſuite d'un commerce impur, avec une perſonne gâtée, ou après avoir couché avec une perſonne iufectée, ou bu après elle, ou fait des baiſers indécents.

La vérole peut ſe communiquer auſſi par allaitement, ſoit que la nourriſſe la communique au nourriſſon, ou que le nourriſon infecte la nourriſſe. On diſtingue la vérole en héréditaire, ou acquiſe ; elle eſt acquiſe lorſqu'elle eſt commu-

niquée au ſang, de la maniere ci-deſſus, elle eſt héréditaire lorſque nous avons apporté ce vice avec nous en naiſſant.

## Art. I.

### *Traitement de la vérole récente.*

Lorſqu'on aura fait ſeigner & purger le malade, on le mettra le lendemain de la purgation, à l'uſage d'une tiſanne à la doſe d'une pinte par jour, faite avec une once de racine de guimauves, qu'on fera bouillir ſur une pinte, & un quart d'eau, juques à la réduction d'une pinte; l'on éguiſera cette quantité de tiſanne avec quinze grains de nitre purifié, le même jour on lui adminiſtrera la premiere friction, à la doſe d'un demi-gros de Pomade mercurielle, le ſecond jour du traitement, on fera prendre la même quantité de tiſanue au malade: le lendemain on lui adminiſtrera la ſeconde friction, à la doſe d'un gros de Pomade mercurielle, la troiſieme friction ſera faite à la doſe d'un gros également, la quatrieme à celle d'un gros & demi, la cinquieme même doſe, la ſixieme, ſeptieme, & les ſuivantes à la doſe de deux gros.

On fera prendre au malade la même quantité de tiſanne pendant l'entier traitement; on laiſſera un jour d'intervale d'une friction à l'autre. Les frictions ſeront faites ſur les jambes, les cuiſſes, les feſſes, & les bras ſeulement, &c.

Le malade s'en tiendra au bouilli, au rôti, aux ſoupes de ris, d'orge, de gruaux & aux œufs frais,

# RECUEIL D'OBSERVATIONS.

## PREMIERE OBSERVATION.

L'ENFANT du nommé L., Négociant, âgé de 4 ans, eut un chancre vérolique situé entre le prépuce & le gland, accompagné d'une crete à côté du frein que la nourrisse lui avoit communiqué. Trois ans s'étoient passés sans qu'il eût paru à cet enfant aucun de ces accidents, lorsque sa mere en le deshabillant s'apperçut de cet événement : surprise, elle le communiqua à son mari qui fit appeller son Chirurgien ordinaire ; celui-ci lui donna une demi-bouteille de liqueur antivénérienne de Mr. Vanswieten, pour faire prendre au malade le matin à jeun à la dose d'une demi-cuillerée dans un verre de lait de vache : on fit continuer à cet enfant l'usage de ce remede pendant un mois consécutif, sans qu'il parût le moindre soulagement. Le pere du petit malade voyant le peu de succès de ce remede, vint me communiquer la maladie de son enfant. M'étant transporté chez lui pour l'examiner, je m'apperçus que ces signes étoient trop caractéristiques, pour se méprendre sur la nature de la maladie ; après

un mûr examen, je me déterminai à lui faire adminiſtrer les frictions à une très-petite doſe; de ſorte qu'après le traitement qui dura un mois, le petit malade fut guéri radicalement.

## I I.

Un autre enfant d'un Laboureur, âgé de dix ans, eut une infinité de boutons durs & calleux répandus ſur toute l'habitude du corps; joint à cet accident, il avoit l'anus brodé d'une infinité de cretes, qui étant enflammées l'empêchoient de marcher. Le pere du petit malade fut conſulter un jeune Médecin, qui eſtima que ſa maladie étoit vénérienne, & qui lui conſeilla en même tems l'uſage du ſublimé corroſif; le pere de cet enfant le pria de lui faire ſon ordonnance qui contenoit la formule de la liqueur de Vanſwieten avec la maniere de l'employer. Malgré l'uſage continué de ce remede pendant un mois conſécutif, les ſymptômes ſubſiſterent; ce qui détermina les parents du petit malade à me faire appeller; vu les accidents dont le malade étoit atteint, je lui fis adminiſtrer les frictions qui le guérirent dans trois ſemaines. Depuis trois ans que le malade fut guéri, il n'a pas reparu le moindre veſtige de ſa maladie: ces deux obſervations jointes à une infinité d'autres que j'ai devers moi, prouvent évidemment l'efficacité de la Pomade mercurielle, adminiſtrée prudemment ſur tous les malades atteints du virus vérolique.

## I I I.

La femme d'un Meûnier eut un chancre vérolique ſitué ſur une des grandes levres, accompagné d'un nombre infini de cretes & de porraux, ſitués tant ſur les levres qu'aux environ. Cette femme s'adreſſa à un Chirurgien qui ne voulut l'entreprendre dans l'état où elle étoit, craignant de la faire avorter; il ſe contenta ſeulement de lui donner un certain onguent pour penſer ſon chancre, cette femme continua l'application de ce remede pendant un mois conſécutif; mais ayant vu que ſon mal faiſoit toujours des progrès, elle me communiqua ſon état. Après un mûr examen, je me déterminai à lui adminiſtrer les frictions ſans d'autre préparation qu'une douce médecine. La malade guérit radicalement dans deux mois; j'obſervai de point en point les regles que j'ai marquées dans le traitement des femmes, enceintes. Cette femme acoucha trois mois après le traitement d'un enfant robuſte & vigoureux, qui a atteint actuellement l'âge de trois ans & jouit d'une ſanté parfaite; cette obſervation jointe à un nombre infini d'autres qu'il eſt inutile d'inſérer dans ce traité, prouvent évidemment qu'on ne doit pas craindre d'adminiſtrer le Mercure, pourvu toute fois qu'on l'applique prudemment aux femmes enceintes attaquées du virus vénérien.

## I V.

Une Payſanne à qui le mal vénérien fut com-

muniqué par allaitement avoit un écoulement gonorrhoïque & un chancre ſur le ſein droit, qui lui avoit rongé le bout. Malgré ces deux accidents, elle continuoit toujours de nourrir ſon nourriſſon, lorſque ſon mari la confia à mes ſoins : l'impreſſion jaunâtre ſur ſes chemiſes, la douleur & la chaleur qu'elle ſentoit en urinant, étoit de ſignes trop caractériſtiques, pour ſe méprendre ſur la nature de la maladie, lui ayant fait adminiſtrer les frictions, tous les accidents furent calmés à la quinzieme ; je lui fis continuer pendant le traitement d'allaiter le nourriſſon, qui ſans prendre d'autre remede guérit auſſi d'un nombre infini de puſtules jaunes & livides qu'il avoit répandues ſur toute l'habitude du corps ; cette obſervation prouve qu'on peut adminiſtrer les frictions aux nourriſſes attaquées du virus vénérien, ſans qu'elles ceſſent d'allaiter leur nourriſſon. Avant l'application de la Pomade mercurielle, j'avois tenté le ſublimé corroſif ; mais il ne calmoit les accidents du nourriſſon qu'autant qu'il en faiſoit uſage ; ce qui prouve que le Mercure guérit plus ſurement à raiſon de ſa quantité que de ſa diviſibilité ; je penſe cependant que lorſqu'il eſt à la fois adminiſtré en aſſez grande quantité, & qu'il eſt d'ailleurs fort diviſé, il guérit encore plus certainement.

# TABLE

## DES MATIERES.

### ARTICLE PREMIER.



### CHAPITRE PREMIER.



### CHAPITRE II.

## COROLLAIRES.



## REMARQUES

*sur les différentes préparations mercurielles.*

SUPPLEMENT.



RECUEIL D'OBSERVATIONS.



*FIN DE LA TABLE.*

# ERRATA.

## DISSERTATION.

Page XXII, avant-derniere ligne, ſuffiſoient, *liſez* ſuffiſent
page XXIII, ligne 1, diſpoſition, *liſez* diſparition

## MATIERE.

Page 2, ligne 5, corrofif, *liſez* corroſif
*ibidem*, ligne 14, ſuivi, *liſez* ſuivies
page 3, ligne 26, une, *liſez* un
*ibidem*, ligne 29, liſez par
page 10, lig. 8, *liſez* ſauvages, &c.
page 11, ligne 8, *liſez* blanche, &c.
page 13, ligne 16, ce vice, *liſez* ces vices.

## OBSERVATIONS.

Page 19, ligne 1, du ſieur C. *liſez* de Mr. C.
*ibidem*, ligne 21, par le ſieur B. *liſez* par Mr. B.
page 20, ligne 4, *liſez* Mr. C.

## OBSERVATION II.

Page 20, ligne 6, la tête du Tibia, *liſez* l'extrêmité du Tibia.
*ibidem*, ligne 1, le ſieur, liſez Mr.

## OBS. III.

Page 21, ligne 1, du ſieur R., *liſez* de M. R.
*ibidem*, ligne 3, ſieur P. *liſez* Mr. P.
page 22, ligne 2, *ajoutez* ignorant la Chirurgie.
*ibidem* ligne 3, du ſieur P. *liſez* de Mr. P.
*ibidem*, ligne 4, la tête, *liſez* l'extrêmité.
*ibidem*, ligne 9, du ſieur P. & du ſieur G. *liſez* de Mr. P. & Mr. G.
*ibidem*, ligne 10, *liſez* Mr. B.
*ibidem*, ligne 29, ma préviſion, *liſez* mon pronoſtic.
page 23, ligne 6, nn, *liſez* un.

## *ERRATA.*

page 25, ligne 27, fit, *lisez* fis.

OBS. VII.

Page 29, ligne 1, sieur, *lisez* Mr.

OBS. XIII.

Page 28, ligne 1, sieur M. *lisez* Mr. M.
*ibidem* page 29, ligne 20, sieur T. *lisez* M. T.

OBS. XVI.

Page 30, ligne 1, sieur L. *lisez* Mr. L.

OBS. XVIII.

Page 31, ligne 1, sieur F. *lisez* Mr. F.
*ibidem*, ligne 5, au sieur B. *lisez* à Mr. B.

OBS. XXII.

Page 33, ligne 1, du sieur B, *lisez* de Mr. B.

OBS. XXX.

Page 39, ligne 1, sieur N. *lisez* Mr. N.

OBS. XXX1X.

Page 4, ligne 1. sieur J. *lisez* Mr. J.

OBS. XXXVI.

Page 42, ligne 1, sieur C. *lisez* Mr. C.

frais, & aux poiſſons bouillis; il boira peu de vin, toujours trempé, mangera peu, ſur-tout de la viande, & ſans cependant négliger ſes affaires; il évitera les injures de l'air, comme un air trop froid, ou trop humide, & principalement la connoiſſance des femmes.

Quinze à ſeize frictions ſuffiſent pour l'entier traitement. A l'égard du traitement extérieur des ſymptômes qui caractériſent la vérole récente, voyez chacune de ſes maladies en particulier, qui ſont inſérées dans le commencement de cet ouvrage.

---

## CHAPITRE III.

### *De la vérole invétérée.*

Les ſymptômes d'une vérole invétérée, ſont ordinairement des douleurs lancinantes, & pongitives dans les membres, qui empêchent le malade de ſe repoſer ni le jour ni la nuit, des exortoſes, des ulceres, des crettes, des fics, des mures &c. des puſtules, le plus ſouvent ſur toute l'habitude, du corps; la carie des os, la chutte des cheveux, les ébranlements des dents ſont encore des maux qui viennent l'aſſiéger, il périt enfin hétique, ou hidropique.

### ART. I.

### *Traitement de la vérole invétérée.*

Ayant eu égard au tempérammment, & aux

forces du malade, on le ſaignera & purgera, on lui fera prendre enſuite pendant huit jours conſécutifs les bains domeſtiques, la tiſanne marquée dans le traitement de la gonorrhée, & deux lavemens anodins par jour; on reſaignera & purgera le malade, après l'uſage continué des remedes ci-deſſus: le lendemain de la purgation, ayant remis le malade à l'uſage de la tiſanne de guimauve: on lui adminiſtrera la premiere friction à la doſe d'un demi-gros de pomade mercurielle; la ſeconde friction à la même doſe, la troiſieme & quatrieme à la doſe d'un gros, la cinquieme & ſixieme d'un gros & demi; & les ſuivantes à celle de deux gros, on laiſſera un jour d'intervalle d'une friction à l'autre: on continuera l'uſage de la tiſanne pendant tout le traitement. Seize frictions ſuffiſent ordinairement, quoiqu'il m'ait arrivé d'en employer dix-huit & même vingt.

Si le malade ſe trouvoit conſtipé pendant le traitement, on lui tiendroit le ventre libre, au moyen d'un ou de deux lavemens par jour; on pourroit même lui faire prendre une médecine faite avec deux onces & demi de manne, & trois gros de follicules de ſenné. Le régime doit être le même que dans le traitement d'une vérole récente.

## CHAPITRE IV.

### *De la Vérole héréditaire.*

Cette eſpece de maladie eſt le plus ſouvent très-difficile à connoître, tant les ſignes qui la caractériſent, ſont équivoques & incertains : ce n'eſt qu'après s'être éclairci avec les parents des malades, qu'on peut avoir une juſte idée de la préſence du virus vérolique ; cependant lorſque le virus eſt parvenu à un certain point de corroſion, les mêmes ſymptômes qui caractériſent une vérole récente, paroiſſent le plus ſouvent chez ces infortunés. Mais lorſque la nature du virus, ou le tempérament du malade s'oppoſe au développement de cette maladie, il arrive le plus ſouvent qu'il ne vient aſſiéger ces malheureux que lorſqu'ils ſont parvenus à un certain âge, où le virus ayant acquis, par ſon ſéjour dans le ſang, un plus haut degré d'acrimonie, ſe développe enfin, en engorgeant les glandes du col, des aiſſelles, des aines, &c. On appelle cette maladie vice ſcrophuleux. Les dartres, la teigne blanche ont ſouvent pour cauſe cette eſpece de virus, d'où vient la difficulté de guérir ces ſortes de maladies, lorſqu'on néglige d'en attaquer la cauſe ; c'eſt pourquoi nous conſeillons à ceux qui auront le moindre doute de la préſence du virus vérolique dans le ſang, d'employer la pomade mercurielle en friction ; ſi la vraie cauſe eſt le virus vérolique, le malade eſt aſſuré

de guérir ; & quand même ces ſortes de maladies n'auroient pas pour cauſe un virus vérolique, ſi du moins ils n'en ſont pas totalement guéris, ils en ſeront ſoulagés : le mercure comme fondant eſt le remade le mieux indiqué contre ces ſortes de maladies.

## ART. I.

### *Traitement de la Vérole héréditaire.*

On commencera le traitement par une ſaignée & une purgation ; enſuite ayant égard à la différence du tempérament, aux forces du malade, & à la nature des ſymptômes ; on lui fera prendre les bains tiedes au nombre de quinze dans le moindre traitement, de vingt & de trente quand la maladie eſt plus grave.

Après l'uſage des bains, on ſaigne encore une fois le malade, pour le purger une ſeconde fois, & lui adminiſtrer la premiere friction; le lendemain ou le ſurlendemain de la médecine. Cette friction doit couvrir le pied juſques aux malléoles; on emploiera pour cette friction, nne demi dragme de Pomade mercurielle, qu'on applique ſur la peau, l'ayant préalablement frottée avec une piece d'étoffe pour faciliter l'introduction du mercure ; le jour ſuivant on laiſſera repoſer le malade, le troiſieme jour on paſſera à la friction de l'autre pied, à la même doſe de Pomade : de-là aux jambes, aux cuiſſes, aux feſſes, au dos, aux épaules, aux bras & aux avant-bras. La troiſieme & quatrieme friction ſeront faites à la doſe d'un gros de Pomade. La cinquieme & ſixieme, à la doſe d'un

gros & demi, *la* ſeptieme & huitieme, à la doſe de deux gros, les ſuivantes à la même doſe que les deux dernieres : le traitement ſera terminé par une ſaignée, qui eſt ſuivie d'une derniere purgation.

Le régime doit être humectant, & l'homme de l'art qui emploiera ce moyen de guérir le virus vénérien, agira très-prudemment de mettre les malades à la diete blanche, depuis le premier jour des frictions juſqu'au dernier du traitement, à moins que l'état de l'eſtomac ne parût la contre-indiquer.

Une autre précaution eſt de faire mettre aux malades des chauſſettes, des calçons & une chemiſe, qu'il ne quitte que deux jours après le traitement.

---

## CHAPITRE V.

### *Des Obſtructions en général.*

L'obſtruction commençante cédoit ordinairement aux ſimples délayants & apéritifs ; mais lorſqu'elle étoit parvenue à un certain degré, elle ne guériſſoit que très-rarement en ſuivant les moyens connus : un moyen plus aſſuré, moins coûteux, & qui eſt à la portée de tout le monde, qui n'entraîne avec lui aucune ſuite facheuſe, eſt une découverte précieuſe à l'état. Lorſque l'obſtruction eſt ſuivie de douleur de tenſion, & qu'elle eſt ſenſible au toucher, ſi toutefois elle eſt dure & volumineuſe, on la nomme une skirre ; ſi au contraire l'embaras eſt moins conſidérable, & les vaiſ

ſeaux moins farcis de l'humeur qui y ſéjourne, on la nomme obſtruction.

## Art. I.

### *Traitement des Obſtructions en général.*

Si l'obſtruction eſt occaſionnée par un embarras ſanguin, les ſaignées répétées, les délayants, les bains domeſtiques, les lavemens & les apéritifs ſont les remedes propres à guérir cette eſpece de maladie; mais lorſque l'engorgement a pour cauſe l'épaiſſiſſement & la viſcoſité de la lymphe, l'indication qui ſe préſente, eſt d'atténuer, de clarifier & de purifier, s'il eſt poſſible, cette humeur, afin de la rendre propre à circuler librement dans ſes différents couloirs: les moyens qu'on emploiera pour remplir cet objet, ſont les ſuivants.

Ayant purgé le malade, on le mettra à l'uſage de quelque tiſanne adouciſſante, à la doſe d'une pinte par jour, faite, par exemple, avec la guimauve, le nymhea, le grammen, &c. dans laquelle on fera diſſoudre quinze grains de criſtal minéral ſur chaque pinte.

Huit jours après l'uſage de cette ptiſane, on repurgera le malade, pour lui adminiſtrer le lendemain la premiere friction, à la doſe d'un demi gros de pomade mercurielle; on continuera les frictions, au nombre de quinze ou ſeize, ſuivant l'apparition ou diſparition des ſymptômes de la maladie & du tempérament du malade.

On laiſſera un jour d'intervalle d'une friction à l'autre, & on obſervera la même gradation, le même régime & les mêmes précautions que dans

le traitement de la vérole ; & ſuppoſé qu'ayant paſſé le malade une fois par les grands remedes, il ne ſoit radicalement guéri, on lui fera prendre pendant un mois les apposemes apéritifs faits avec la racine de chicorée ſauvage, de *lapatum, acutum, diringium, &c.* à la doſe d'un verre chaque matin à jeûn, autant ſur les cinq heures du ſoir. Le malade ſera purgé une fois tous les quinze jours.

S'il reſte encore quelque apparence, on adminiſtrera de nouveau le même remede au malade, & je ſuis perſuadé qu'il ſera guéri, après avoir eſſuyé les deux traitemens qui ne portent avec eux aucun inconvénient fâcheux.

Pendant tout le traitement, le malade fera ſa boiſſon ordinaire avec la tiſanne d'orge & le nitre, à la doſe de quinze grains ſur pinte. La cure finit par une purgation.

On peut tenter quelques frictions locales indépendamment des frictions ordinaires.

---

## CHAPITRE VI.

### *Du Virus ſcrophuleux.*

Les humeurs froides, autrement dites ſcrophuleuſes ou écrouelles, ſont des tumeurs dures, skirreuſes, & le plus ſouvent indolentes, qui ſe forment peu-à-peu dans les glandes du col, des aiſſelles, des aînes, quelquefois aux jarrets, aux bras, aux poignets, aux mammelles : on comprend auſſi ſous le nom d'écrouelles, les tumeurs froides qui ſurviennent aux jointures, & ſur les os, comme

aux pieds, aux genoux, aux coudes, aux mains, & principalement aux doigts.

On diſtingue les écrouelles en bénignes ou malines : les bénignes ſont blanches, indolentes & ſans inflammation. Elles durent ordinairement long-tems ſans cauſer d'accidents facheux ; elles cedent même quelque fois aſſez facilement aux remedes.

Les malignes ſont rouges, livides, enflammées & douloureuſes. Elles ſont ordinairement d'une nature cancereuſe, d'où vient qu'elles réſiſtent le plus ſouvent à tous les remedes.

Le virus ſcrophuleux, donnant lieu à l'épaiſſiſſement & à la viſcoſſité de la lymphe, eſt la cauſe de cette maladie.

## ART. I.

### *Traitement du Virus ſcrophuleux.*

Lorſque les tumeurs ſcrophuleuſes commencent à devenir ſenſibles au toucher, qu'elles ſont indolentes, & qu'elles n'ont pas encore changé la couleur de la peau. Elles cedent ordinairement à un traitement ſimple ; mais lorſqu'elles ſont devenues plus volumineuſes, douloureuſes, ou qu'elles ſuppurent ; elles demandent un traitement beaucoup plus long & mieux ſuivi.

Dans le premier cas, on fera prendre une douce médecine au malade, pour lui adminiſtrer le lendemain de la purgation, la premiere friction, à la doſe d'un demi gros, & laiſſant un jour d'intervalle, d'une friction à l'autre : on augmentera

la dofe de pomade mercurielle par gradation juf-qu'à deux gros.

Dix à douze frictions fuffifent ordinairement pour l'entier traitement.

Le malade prendra pour fa boiffon ordinaire une pinte par jour de tifanne, faite avec une grande pincée d'orge mondé, aiguifée avec quinze grains de nitre purifié.

Dans le dernier cas, on purgera le malade, & l'ayant mis à l'ufage des délayans, des bains domeftiques, s'il eft poffible, & d'un ou deux lavemens anodins par jour, defquels remedes il continuera l'ufage pendant quinze jours confécutifs, au bout duquel tems on purgera de nouveau le malade, pour lui adminiftrer le lendemain de la médecine, la premiere friction, qu'on fera avec un demi gros de pomade mercurielle, & ayant laiffé un jour d'intervalle, on lui fera adminiftrer la deuxieme friction à la même dofe.

Les troifieme & quatrieme frictions feront faites avec un gros de pomade mercurielle, les cinquieme & fixieme avec un gros & demi, les fuivantes à la dofe de deux gros : on laiffera un jour d'intervalle d'une friction à l'autre. Le régime doit être adouciffant ; on évitera un air froid & humide, on ne fera aucun exercice forcé, & l'on aura le foin de continuer l'ufage des délayans pendant tout le tems des frictions, à moins qu'il ne furvint au malade quelque diarrhée qui en interdit l'ufage.

Dans ce traitement on n'adminiftrera au malade que quinze à feize frictions, à moins que l'appari-

tion des ſymptômes & le tempérament du ſujet ne demandent un traitement plus long. C'eſt à celui qui préſide à ſon adminiſtration, à remplir les indications qui ſe préſentent.

On laiſſera un jour d'intervalle d'une friction à l'autre, & indépendemment des frictions ordinaires, on fera quelques frictions locales.

## CHAPITRE VII.

### *Des Dartres.*

Cette eſpece de maladie qui eſt aujourd'hui ſi familiere, & qui réſiſte ſouvent à tous les remedes connus, a pour cauſe l'épaiſſiſſement & l'acreté de la lymphe. On diſtingue les dartres en benignes ou malignes ; celles de la premiere eſpece, ſont celles qui n'ayant attaqué que la peau, ſont ſuivies de démangeaiſons de chaleur & d'une petite douleur lorſqu'on les irrite.

Celles qui ſont ſuivies d'inflammation, de douleur & de chaleur, & qui ayant ulcéré le tiſſu cellulaire, pénetrent le plus ſouvent juſqu'aux chairs, caractériſent la ſeconde eſpece : ces deux maladies ont le plus ſouvent pour cauſe un virus vérolique ſcrophuleux ou ſcorbutique qui donne lieu à l'épaiſſiſſement & à l'acreté de la lymphe. Les remedes indiqués dans ce cas, ſont ceux qui guériſſent ces eſpeces de maladies ; mais lorſque les dartres ont pour cauſe un vice particulier de la lymphe, ou un virus vérolique, elles cedent ordinairement au traitement ci-deſſus.

## ART. I.

### *Traitement des Dartres.*

On commence le traitement par les remedes généraux, on met ensuite le malade pendant huit jours consécutifs à l'usage d'une tisanne adoucissante faite avec la guimauve & le sel de nitre, à la dose de quinze grains sur chaque pinte de tisanne ; on fera prendre un ou deux lavemens chaque jour au malade ; pendant ces huit jours, & ayant purgé de nouveau le malade, on lui fera administrer la premiere friction à la dose d'un demi-gros. On les augmentera par gradation jusqu'à la dose de deux gros.

On suivra dans le traitement des dartres les mêmes regles, les mêmes précautions & le même régime qu'on suit dans le traitement du virus scrophuleux.

Il seroit imprudent de repercuter l'humeur dartreuse ; c'est pourquoi nous n'estimons pas qu'on fasse des frictions locales, à moins qu'ils ne reconnoissent pour cause un virus vérolique.

## ART. II.

### *Traitement des enfants attaqués du virus vénérien, depuis l'âge de trois ans jusqu'à dix.*

Ayant fait une petite saignée au malade, on le purgera avec un bol composé avec quinze grains de jalap en poudre & six grains Mercure doux, le tout incorporé avec suffisante quantité de conserve de rose ; à prendre le matin

à jeun, buvant par-dessus un verre d'une légere infusion de chicorée amere. Le lendemain de la purgation on fera une petite friction au malade avec la Pomade mercurielle à la dose d'une scrupule. Cette friction couvrira le dessus & le cou-du-pied jusques aux malléoles uniquement; la deuxieme friction sera faite à la même dose de Pomade mercurielle, & on la fera sur l'autre pied & même endroit; la troisieme & quatrieme friction seront faites à la dose d'un demi-gros de Pomade mercurielle où elles couvriront les deux jambes depuis les malléoles, jusqu'au genouil; la cinquieme & sixieme friction seront faites à la dose de quarante-cinq grains de Pomade; on les fera sur les cuisses; on fera la septieme & huitieme à la dose d'un demi-gros de Pomade; on les répétera sur les cuisses & fesses; les suivantes seront répétées sur le même endroit à la dose d'un gros; on laissera un jour d intervalle d'une friction à l'autre; le malade fera usage pendant tout le traitement d'une tisanne faite avec l'orge mondé seulement. Le régime pendant tout le traitement doit être adoucissant, le malade évitera un air trop froid & humide.

## Art. III.

### *Traitement des femmes enceintes.*

L'on ne commence jamais le traitement par la saignée ni les bains; on se contentente pour toute préparation de faire prendre à la malade

une douce purgation compofée avec deux onces & demi de manne, & quatre onces de caffe concaffée ; le lendemain de la purgation on fait une petite friction à la malade avec un demi-gros de Pomade mercurielle : les quatres premieres frictions font faites à la dofe d'un demi-gros de Pomade mercurielle, & les fuivantes à la dofe d'un gros par friction, fans augmenter ni diminuer depuis le commencement du traitement jufqu'à la fin. On laiffera un jour d'intervalle d'une friction à l'autre ; il eft néceffaire qu'on adminiftre à la malade trente frictions pour la fureté de la guérifon ; attendu que quatre onces de Pomade étant néceffaires pour la guérifon d'un malade, il faut néceffairement qu'on les adminiftre, quand même tous les fymptômes auroient difparus. Le régime doit être le bouli & rôti pour toute nourriture, les foupes de ris, d'orge, de grueaux, de femoulte, &c. On ne doit manger uniquement que de tout ce qui tend à adoucir & calmer ; on évitera les exercices forcés, fur-tout de s'expofer aux injures de l'air.

Le traitement finit par une douce purgation ; la malade prendra pour fa boiffon ordinaire une tifanne d'orge pendant tout le traitement ; on aura le foin d'ajouter dans un grand verre de tifanne fix goutes d'alkaly volatil qu'on fera prendre à la malade tous les foirs en fe couchant; trois heures après fon fouper la malade ne fera aucun excès dans le boire & le manger, & évitera fur-tout la connoiffance des hommes.

## ART. IV.

### *Traitement mixte.*

On entend par traitement mixte celui dans lequel on administre deux remedes associés, dont chacun en particulier guérit le virus vérolique. M. Gardane administre le sublimé corrosif avec les frictions mercurielles ; pour moi qui n'ai pas eu tant de bonheur dans l'administration du sublimé corrosif que cet Auteur, j'administre l'alkaly volatil associé avec les frictions. Ce remede qui n'entraine avec lui aucune suite facheuse, maintient la transpiration insensible, provoque les urines & exite des petites sueurs ; ces différentes sécrétions, comme on voit, sont nécessaires pour accélérer la guérison.

Il y a certains praticiens qui estiment que l'alkaly volatil administré en seul guérit la vérole radicalement ; si les circonstances les mettent à portée de traiter plusieurs vérolés, l'expérience leur prouvera que ce remede est seulement palliatif ! qu'il procure une guérison plus certaine administrée avec les frictions, le nombre infini d'observations que j'ai devers moi à cet égard, me prouvent évidamment son efficacité à ce sujet : mais qu'il détruise en entier le virus vénérien, l'expérience m'a prouvé le contraire. Dans le traitement du mal vénérien, ce remede n'est indiqué qu'à raison de sa propriété sudorifique, qui en expulsant le virus le plus attenué par les sueurs, calme tous les accidents qui le sui-

vent ſans le chaſſer en entier ; le gayac a la même vertu, mais à la vérité inférieure.

### Art. V.

*Maniere d'adminiſtrer le traitement mixte dans les différentes maladies de la limphe, principalement dans le virus vénérien.*

L'on commence ce traitement par les remedes généraux, pourvu toute fois que le tempérament du ſujet ne préſente aucune contre-indication. Le lendemain de la purgation on fait prendre au malade un bain domeſtique, & lorſqu'il eſt dans le bain même on lui fait prendre un verre d'une légere infuſion de fleur de ſurau à laquelle on ajoute ſix goutes d'alkaly volatil de ſel ammoniac; le même jour on lui adminiſtre la premiere friction à la même doſe que dans le traitement de la vérole en géneral ; on augmente par gradation juſques à la doſe de deux gros de la même maniere ; on obſerve le même régime, les mêmes précautions que dans les différents traitements de la vérole, ſoit qu'elle ſoit acquiſe ou héréditaire : on continue les bains, les frictions & l'alkaly volatil pendant tout le traitement, ſans laiſſer aucun jour d'intervalle d'une friction à l'autre. Quinze jours ſuffiſent ordinairement pour l'entier traitement ; on peut vaquer à ſes affaires, pourvu qu'elles ne demandent pas un exercice trop forcé ; on fait uſer au malade pendant tout le traitement d'une infuſion de fleur de ſurau

pour ſa boiſſon ordinaire : le traitement ſera terminé par une douce purgation.

### *Sentiment de l'Auteur ſur ce traitement.*

Quoique nous ayons inſéré dans cet ouvrage pluſieurs moyens que nous croyons tous aſſurés pour guérir les maladies vénériennes & les différentes maladies de la limphe : nous conſeillons à tous ceux qui feront dans le cas d'employer la Pomade mercurielle ou tout autre onguent mercuriel, d'uſer de cette méthode comme la plus infaillible ; nous n'avons à nous plaindre d'aucune, mais une longue expérience nous porte a ajouter plus de foi à ce moyen de guérir. Les counoiſſances qu'une longue pratique peut nous avoir donné ſur les différentes méthodes d'employer les remedes antivénériens, nous font appercevoir de la ſupériorité de celle-ci ſur toute les autres.

FIN.

RECUEIL



